

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES 2022-2023 DE L'ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE PHYSIQUE ET D'INGENIERIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022-2023 en annexe des formations
suivantes portées par l'École Universitaire de Physique et d'Ingénierie :

- Annexe au règlement des études
- Licence Physique
- Licence Sciences pour l'ingénieur
- Licence professionnelle Métiers de l'électricité et de l'énergie
- Master Ingénierie nucléaire
- Master Mécanique
- Master Electronique, énergie électrique, automatique
- Master Traitement du signal et des images
- Master Automatique, robotique
- Master Energie
- Master Qualité, hygiène, sécurité
- Master Physique fondamentale et applications

Membres en exercice : 43

Votes : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2022-09-13-18

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

Annexe 1 / 2022-2023 : Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé. Ce délai est impérativement inférieur à 1 h. Ce délai est identique pour l'ensemble des formations de la composante.

Institut	Composante	Retard toléré
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	
	Ecole d'Economie	
	IAE Clermont Auvergne	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	
	UFR Langues, Cultures et Communication	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	
	UFR de Pharmacie	
	UFR d'Odontologie	
Institut des Sciences	UFR Chimie	
	UFR Mathématiques	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	30 minutes en Licence 15 minutes en Master
	École de l'OPGC	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné
	Sigma Clermont	non concerné

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Institut	Composante	CM			TD			TP		
		Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences	Contrôle	Moyen de contrôle	Nb d'absences
Institut des Sciences	UFR Chimie									
	UFR Mathématiques									
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	oui	tout moyen	3	oui	tout moyen	3	oui	tout moyen	3
	École de l'OPGC									
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne									
Clermont Auvergne INP*	ISIMA									
	Polytech Clermont-Ferrand	non concerné								
	Sigma Clermont	non concerné								

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

Annexe 3 / 2022-2023 : Absence aux épreuves d'évaluation continue

Absence aux épreuves d'évaluation continue : distinction absences justifiées et injustifiées et nombre d'absences tolérées avant que l'étudiant soit déclaré défaillant. Préciser si ce nombre d'absences est compté à l'UE ou à l'EC, au semestre ou à l'année...

Institut	Composante	Distinction ABI/ABJ	Nombre d'absences
Institut Droit Economie Management	Ecole de Droit	oui	
	Ecole d'Economie	oui	
	IAE Clermont Auvergne	oui	
Institut Lettres, Langues, Culture et Sciences Humaines et Sociales	UFR Lettres, Culture, Sciences Humaines	oui	
	UFR Langues, Cultures et Communication	oui	
	UFR Psychologie, Sciences Sociales, Sciences de l'Éducation	oui	
	UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	oui	
	Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation	oui	
Institut Sciences de la Vie, Santé, Agronomie, Environnement	UFR Biologie	oui	
	UFR de Médecine et des Professions Paramédicales	oui	
	UFR de Pharmacie	oui	
	UFR d'Odontologie	oui	
Institut des Sciences	UFR Chimie	oui	
	UFR Mathématiques	oui	
	École Universitaire de Physique et d'Ingénierie	oui	1 ABI ou ABJ en Licence
	École de l'OPGC	oui	
IUT Clermont Auvergne	IUT Clermont Auvergne	oui	
Clermont Auvergne INP*	ISIMA	oui	
	Polytech Clermont-Ferrand		non concerné
	Sigma Clermont		non concerné

* hors formations pour lesquelles l'INP est accrédité en propre : cycles ingénieur, CPI...

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

**Licence mention
Physique - LAS 3**

Parcours : * Physique Fondamentale et Applications (PFA)
* Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE)
* Double licence Mathématiques-Physique (MP)

Conseil de Gestion : 12/09/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Rosnet Philippe, philippe.rosnet@clermont.in2p3.fr

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Physique Fondamentale et Applications (PFA)	Antoine Moreau	antoine.moreau@uca.fr
Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE)	Céline Planche	c.planche@opgc.univ-bpclermont.fr
Double licence Mathématiques-Physique (MP)	Jean Orloff	jean.orloff@clermont.in2p3.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TD	Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TP	Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none">• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. <p>Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.</p> <ul style="list-style-type: none">• Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.• L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de xx absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
N3 S6 - SAE	4 semaines	second semestre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022

Référent stage pour la formation : Philippe Rosnet, philipperosnet@clermont.in2p3.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - Parcours Physique (P), commun PFA et SAE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Niveau 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Remarque :

Au niveau N2, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N2 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30. Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences.

Niveau 3 - Parcours Physique Fondamentale et Applications (PFA)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Niveau 3 - Parcours Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Niveau 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	Toutes les UE	30	A'	
A'	Toutes les UE	30	A	

Remarque :

Au niveau N3, le parcours de double licence Mathématiques-Physique permet de valider à la fois le niveau N3 de la licence mention Mathématiques et le niveau N2 de la licence mention Physique, c'est pourquoi le nombre d'ECTS par semestre est supérieur à 30. Sauf autorisation exceptionnelle accordée par le jury, le redoublement et le dispositif d'AJAC ne sont pas possibles dans le parcours double licence décrit dans les MCCC ci-dessus. Ces deux possibilités ne sont ouvertes que pour l'une des deux licences.

NIVEAU 2 - Parcours Physique (P), commun PFA et SAE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 à 45 crédits (en fonction des mineures choisies)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	R + O	10'	2	R + O	10'	1	O	10'	
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O	-	2	E + O	45'+15'	2	E + O	45'+15'	
		Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30	
		Choix mineure MP ou MM : 9 ECTS	9													
		Mathématiques (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Electronique (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Instrumentation (MP)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Algèbre linéaire (MM)	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h	
	Programmation Python pour les mathématiques (MM)	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	TP+A TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30		
			30													

4	A'	Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O	-	2	E + O	1h+15'	2	E + O	1h+15'	
		Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Physique expérimentale 4	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30	
		Electromagnétisme 2	3		EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Thermodynamique 2	3		EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Choix combinaison : C1 ou C2	9													
		Astronomie (C1)	3		EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Energies et climat (C1)	3		EvC	100	≥ 2	E + M	-	1	M		1	O	30'	
		Projet S4 (C1)	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'	
		Enveloppes fluides et climat (C2)	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Optique atmosphérique (C2)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Pollution atmosphérique (C2)	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		30														

EvC : évaluation continue ; EVT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées seront organisées en fonctions des consignes de l'université.

NIVEAU 2 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Champ classique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Electromagnétisme 1	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Thermodynamique 1	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Oscillations et ondes	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 3	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
		Algèbre linéaire	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Fonctions d'une variable réelle et intégrales	9		EvC EvT	50	≥ 3 1	- E	- 3h	1	E	3h	1	E	3h
		Programmation Python pour les mathématiques	3		EvC EvT	40	≥ 2 1	TP+A TP	- 1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
		PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	R + O	10'	2	R + O	10'	1	O	10'
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O	-	2	E + O	45'+15'	2	E + O	45'+15'
			39												
		Mécanique des solides	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Projet S4	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'
		Electromagnétisme 2	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Optique ondulatoire/électromagnétique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30

4	A'	Thermodynamique 2	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Relativité restreinte	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Algèbre euclidienne	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Arithmétique dans Z	3		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 1h	1	E	1h	1	E	1h
		Séries et équations différentielles	6		EvC EvT	50	≥ 2 1	- E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + A	-	2	O + A	10'	2	O + A	10'
			36												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées seront organisées en fonctions des consignes de l'université.

NIVEAU 3 et LAS 3 - Parcours Physique Fondamentale et Applications (PFA)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 à 42 crédits selon option choisie (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mécanique quantique	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique expérimentale 5	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30
		Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	TP	2h	1	TP	2h
		Physique du chaos	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Electromagnétisme 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O		2	E + O	1h + 10'	2	E + O	1h + 10'
			30												
		Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30

6	A'	Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h			1	E	2h		
		Physique quantique atomistique	3		EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30		
		Méthodes numériques	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		UE libre	3	En fonction de l'UE choisie												
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + M	-	2	O + R	10'	2	O + M	10'	
		Choix option (6 ECTS) : O1 ou O2	6													
		Projet PFA (O1)	6		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'	
		IMAPP1: : Elements of elementary particle physics (O2)	3		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h	
		IMAPP2: Elements of experimental particle physics (O2)	3		EvC	100	≥ 2	E + M + O	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
	30															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées seront organisées en fonctions des consignes de l'université.

NIVEAU 3 - Parcours Sciences pour l'Atmosphère et l'Environnement (SAE)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits (hors UE libre)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Mécanique quantique	6													
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Physique expérimentale 5	3		EvC	100	≥ 2	TP	-	≥ 2	TP	-	1	E	1h30	
		Analyse de données	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	TP	2h	1	TP	2h	
		Thermodynamique atmosphérique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Techniques d'observation atmosphérique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	E + O		2	E+O	1h + 10'	2	E + O	1h + 10'	
			30													
6	A'	Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h	
		Physique quantique atomistique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		Méthodes numériques	3		EvC	100	≥ 2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
		Fluides géophysiques	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30	
	6	A'	UE libre	3	En fonction de l'UE choisie											
			Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + M		2	O + M	10'	2	O + M	10'
			Choix projet ou stage	3												
		Projet SAE	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'	
		Stage SAE	3		EvC	100	≥ 2	M + O	-	2	M + O	15'	2	M + O	15'	
			30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées seront organisées en fonctions des consignes de l'université.

NIVEAU 3 - Parcours double licence Mathématiques-Physique (MP)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits
 Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
5	A	Mécanique des fluides	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Thermodynamique 3	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		Mécanique quantique	6												
		EC 1 : Mécanique quantique 1		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : Mécanique quantique 2		0.5	EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique analytique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	-	-	2	E + O	1h + 10'	2	E + O	1h + 10'
		Analyse dans R^n	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Groupes et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Suites et séries de fonctions	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
			36												
6	A'	Physique subatomique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique du solide	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Astrophysique	3		EvC	100	≥ 2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Physique statistique	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		Physique quantique atomistique	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		IMAPP1 : Elements of elementary particle physics	3		EvT	0	1	E	3h				1	E	3h
		Intégrale de Lebesgue et espaces de Hilbert	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Anneaux et applications	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Topologie des espaces vectoriels normés	6		EvC	100	≥ 2	-	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		Anglais	3		EvC	100	≥ 2	O + R	-	2	O + M	10'	2	O + M	10'
			39												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Au S6, les UE10a et 10b+b'(') sont au choix (dans le second cas, les UEb' et b'' sont au choix).

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées seront organisées en fonctions des consignes de l'université.

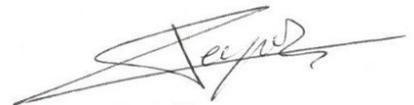
Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Licences LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

NIVEAU 1/2/3 - LANSAD

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : LANSAD	x												
		LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
		LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
		LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
		LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3	3	1	EvC		4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min
		N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min
		N2 S3	3	1	EvC		2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min
	N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	

	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N2 S3	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	O	15 min	1	E	1h
		48												
	UE LANSAD	x												
	LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
	LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
	LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
	LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
	LANSAD Anglais STAPS													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
	N3 S6	3	1	EvC		4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	O	10min + A	2	O	10min + A	2	O	10min + A
	N3 S6	3	1	EvC		2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min

LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4	3	1	EvC		2	A O	O:5-7min	1	O	O:5-7min	1	O	O:5-7min
N3 S6	3	1	EvC		2	O A	O:10min	1	O	10-15min	1	O	10-15min
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2 EAD	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	1	M+O	10min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:7min	1	O	10min	1	O	15min
N3 S6 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:10min	1	E	1h	1	O	10min
	57												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP, y compris sur les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en LAS ou LAS-R, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAS-Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) sur l'ensemble des UE, au cours d'un même semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé.

UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral

Les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral se validant par l'assiduité, tout manquement (absence injustifiée) conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Année universitaire 2022 - 2023

Licence SPI + LAS 3

Parcours :
* EEA
* Mécatronique
* TechSan et LAS 3
* Mécanique

Conseil de Gestion : 12/09/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Alain PAULY**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
EEA	Jérôme BRUNET	jerome.brunet@uca.fr
Mécatronique	Omar AIT-AIDER	omar.ait-aider@uca.fr
TechSan et LAS 3	Xavier LOPEZ	xavier.lopez@uca.fr
Mécanique	David CLAIR	david.clair@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE (dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	oui. Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TD	oui. Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Assiduité aux TP	oui. Contrôle par listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants ou par tout autre moyen.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none">• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution. <p>Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.</p> <ul style="list-style-type: none">• Une note de 0 sera attribuée à tout absence injustifiée à une épreuve.• L'étudiant est déclaré défaillant à l'UE à partir de 2 absences (justifiées ou injustifiées).

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux Règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
-------------------	----------------	--------------------

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 2 - tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE semestre 1	30	A'	
A'	UE semestre 2	30	A	

Niveau 3 - tous parcours				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE semestre 1	30	A'	
A'	UE semestre 2	30	A	

NIVEAU N2 N3 - Parcours EEA

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

114 (N2-3) crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
	A	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	R+O	10'	2	R+O	10'	1	O	10'
	A	Physique et Technologies pour la santé (PEIP, EEA, MTN, Mécanique, TechSan)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Electrotechnique (Z224CU10)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Electronique numérique (Z224CU11)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	2h	1	E	1h30
			30												
A'	Anglais (Z2XXDU01)	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	2	E+O	10'	
A'	Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	3	E	30', 1h, 2h	3	E	30', 1h, 2h	3	E	30', 1h, 2h	

4	A'	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A'	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Informatique méthodes numériques (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E +TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Compléments d'informatique (Labview, Spice) (Z224DU07)	3		EvC	100	2	TP, A*	2*1h30	2	TP	2x1h30	1	TP	2*1h30
	A'	UE Applications expérimentales	3		EvC EvT	50	2 1	O+M * TP	- 1h30	1	M TP	- 1h30	2	TP	2*1h30
	A'	Instrumentation et Conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A	1h30
			30												
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3		EvC	100	2	E+O	-	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'
	A	Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Outils informatiques pour l'acquisition et le traitement des données (Z324EU02)	6		EvC	100	3	2TP+A*	2*1h30	3	TP	3*1h30	3	TP	3*1h30
	A	Electronique Analogique (Z324EU03)	6		EvC	100	5	2E+O+M +TP	-	1	E	2h	1	E	2h
	A	Electronique numérique 2 (Z324EU04)	6		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	2h	1	E	2h
	A	Production et conversion de l'énergie, introduction aux énergies renouvelables (Z324EU05)	6		EvC EvT	50	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
			30												
A'	Anglais (Z3XXFU01)	3		EvC	100	2	E+O	-	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'	
A'	UE libre	3		En fonction de l'UE choisie											

6	A'	Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	2	E+TP	1h30 1h30
	A'	Traitement du signal	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Systèmes asservis (Z324FU04)	3		EvC	100	4	2E 2TP	2*1h 2*1h	4	2E 2TP	2*1h 2*1h	2	E TP	1h30 1h30
	A'	Projet (Z324FU06)	6		EvC	100	4	E+M+S +A	-	1	M	-	3	E+M+S	1h
	A'	Choix combinaison (C1 : EEEA ou C2 : électronique embarquée et programmation)	9												
	A'	C1 Habilitation électrique (Z324FU02)	3		EvC	100	2	TP	-						
	A'	C1 Métrologie	3		EvC	100	2	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	C1 Propagation guidée et notions de CEM (Z324FU05)	3		EvC EvT	50	2 1	TP E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	C2 C++ et traitement d'images	6		EvC	100	4	2TP +A E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	C2 Programmation et systèmes embarqués	3		EvC			1M + A		1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : CC 1 examen oral + 1 rapport

UE Complément Info Z224DU07 (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont et noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

UE Expérimentale (S4) : LTSPICE: projet en binômes ou trinômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)

- 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)

Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)

Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Outils informatiques (Z324EU02) : l'évaluation des connaissances et des compétences en Labview sera effectuée sur la base d'un projet dont la note sera associée à un programme devant répondre à un cahier des charges précis. Il sera livré par les étudiants à une date fixée en cours de semestre.

UE Expérimentale du S4 : LTSPICE: projet en binômes ou trinômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour les RSE l'épreuve consiste

UE Electronique Analogique du S5 (Z324EU03) : projet en binômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE Habilitation électrique du S6 (Z324FU02) : Les épreuves relatives à la deuxième session et au RSE ne sont pas applicables en raison d'une réglementation spécifique à cette habilitation.

UE Projet S6 (Z324FU06) "A" : note relative à leur investissement durant les séances de projet

UE Programmation et Systèmes embarqués S6 : A = note relative au travail durant les séances de TP

UE Traitement d'images, C++ S6 : "A" : note correspondant à des exercices données en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

En cas de mesures liées à une crise sanitaire, la nature des épreuves, leurs durées et leurs modalités seront adaptées aux recommandations en vigueur.

NIVEAU N2 N3 - Parcours Mécatronique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

111 (N2-N3) crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais Z2XXCU01	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
	A	Physique et Technologies pour la santé (PEIP, EEA, MTN, Mécanique, TechSan)	3		EvT	0	1	E					1	E	1h30
	A	Mathématiques (Z224CU04)	3		EvT+EvC	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Bases de l'électronique	3		EvT+EvC	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	R+O	10'	2	R+O	10'	1	O	10'
	A	Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Electrotechnique (Z224CU10)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Electronique numérique (Z224CU11)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	2h00	1	E	1h30
			30												
A'		Anglais (Z2XXDU01)	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	2	E+O	10'

4	A'	Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	3	E	30', 1h, 2h	3	E	30', 1h, 2h	3	E	30', 1h, 2h
	A'	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electronique Analogique Linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
	A'	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Informatique méthode numérique (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E + TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Compléments d'informatique (Labview, Spice) (Z224DU07)	3		EvC	100	2	TP, A*	2x1h30	2	TP	2x1h30	1	TP	2x1h30
	A'	Conception mécanique (Z224DU13)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Instrumentation et conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A	1h30
			30												
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3		EvC	100	2	E+O	-	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h00 + 10'
	A	Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Outils informatiques pour l'acquisition et le traitement des données (Z324EU02)	6		EvC	100	3	2TP+A*	2x1h30	3	TP	3x1h30	3	TP	3x1h30
	A	Conception des Systèmes Industriels (Z324EU10)	6		EvC	100	3	2TP+1E	-	1	E	1h30	2	E TP	1h30 1h30
	A	Résistance des Matériaux (Z324EU11)	6		EvC EvT	33	2 1	TP E	- 2h	1	E	2h	1	E	2h
	A	Electronique (Z324EU12)	6		EvC	100	5	4E+1TP	-	1	E	2h	1	E	2h
			30												
6	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3		EvC	100	2	E+O	-	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'

A'	UE libre	3		<i>En fonction de l'UE choisie</i>										
A'	Projet (Z324FU06)	6		EvC	100	4	E+M+S+ A	-	1	M	-	3	E+M+S	1h
A'	Mécanique générale des solides indéformables (Z324FU07)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
A'	Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	2	E TP	1h30 1h30
A'	Habilitation électrique (Z324FU02)	3		EvC	100	2	TP	-						
A'	Systèmes automatisés (Z324FU12)	3		EvC	100	3	2E 1M	2*1h30 -	3	2E 1M	2*1h30 -	2	E	2*1h30
A'	Calcul de structures et conception mécanique (Z324FU13)	3		EvT	100	3	2E TP	2*1h 2h	3	2E TP	2*1h 2h	3	2E TP	2*1h 2h
		30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral + 1 rapport

UE Complément Info Z224DU07 (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont et noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)
- 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)

Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)

Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Outils informatiques (Z324EU02) : l'évaluation des connaissances et des compétences en Labview sera effectuée sur la base d'un projet dont la note sera associée à un programme devant répondre à un cahier des charges précis. Il sera livré par les étudiants à une date fixée en cours de semestre.

UE Habilitation électrique du S6 (Z324FU02) : Les épreuves relatives à la deuxième session et au RSE ne sont pas applicables en raison d'une réglementation spécifique à cette habilitation.

UE Projet S6 (Z324FU06) "A" : note relative à leur investissement durant les séances de projet

En cas de mesures liées à une crise sanitaire, la nature des épreuves, leurs durées et leurs modalités seront adaptées aux recommandations en vigueur.

NIVEAU N2 N3 - Parcours Mécanique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 96 (N2-3) crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
	A	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	O R	10'	2	O R	10'	1	O	10'
	A	Physique et Technologies pour la santé (PEIP, EEA, MTN, Mécanique, TechSan)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Compléments d'algèbre et probabilités (Z224CU06)	3		EvC	100	≥2	E		1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E TP	- -	1	TP	1h30	1	TP	1h30
			30												

4		Anglais (Z2XXDU01)	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	2	E+O	10'
	A'	Systèmes automatisés (Z224DU01)	3		EvC	100	3	E	30', 1h, 2h	3	E	30', 1h, 2h	3	E	30', 1h, 2h
	A'	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electronique Analogique Linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A'	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Informatique méthodes numériques (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Compléments d'informatique (Labview, Catia) (Z224DU08)	3		EvC	100	2	TP+A*	2*1h30	2	TP	2*1h30	1	TP	2*1h30
	A'	Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Conception mécanique (Z224DU13)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		30													
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3		EvC	100	2	E+O	-	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'
	A	Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mécanique des fluides, fluides parfaits et fluides réels (Z324EU07)	6		EvC EvT	50	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Informatique, méthodes numériques (Z324EU06)	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h00
	A	Mécanique des Milieux Continus 1 (Z324EU08)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mécanique des Milieux Continus 2 (Z324EU09)	6		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
		30													

6	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3		EvC	100	2	E+O	-	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'
	A'	UE libre	3		<i>En fonction de l'UE choisie</i>										
	A'	Mécanique générale des solides indéformables (Z324FU07)	6		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Mécanique analytique des solides indéformables et des Systèmes (Z324FU08)	6		EvC	100	5	3TP+2E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Conception mécanique (Z324FU09)	6		EvC	100	4	2TP+2E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Automatique (ZZ324FU10)	3		EvC	100	2	E TP	2h 2h30	2	E TP	2h 2h30	2	E TP	2h 2h30
	A'	Thermodynamique Transferts thermiques (Z324FU11)	3		EvT	0	2	E TP	1h30 -	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral + 1 rapport

UE Complément Info Z224DU08 (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont et noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

En cas de mesures liées à une crise sanitaire, la nature des épreuves, leurs durées et leurs modalités seront adaptées aux recommandations en vigueur.

NIVEAU N2 N3 - Parcours TechSan

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

99 (N2-N3) crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3		EvC	100	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
	A	PPP SPI-Physique	3		EvC	100	2	O+R	10'	2	O+R	10'	1	O	10'
	A	Physique et Technologies pour la santé (PEIP, EEA, MTN, Mécanique, TechSan)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Informatique algorithmique (Z224CU05)	3		EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
	A	Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

4	A'	Anglais (Z2XXDU01)	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	2	E+O	10'
	A'	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A'	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Informatique méthodes numériques (Z224DU06)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Approche expérimentale et instrumentale (TechSan)	3		EvC	100	4	S+M*+2 TP	-	2	M TP	- 1h30	2	TP TP	1h30 1h30
	A'	Instrumentation et Conception électronique	3		EvC	100	2	M+A*	-	1	M	-	1	A	1h30
	A'	Informatique, programmation en C	3		EvT	0	1	TP	1h30	1	TP	1h30	1	TP	1h30
			30												
5	A	Anglais (Z3XXEU01)	3		EvC	100	2	E+O	-	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'
	A	Mathématiques, applications et harmonisation (Z324EU01)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Electronique (Z324EU12)	6		EvC	100	5	4E+1TP	-	1	E	2h	1	E	2h
	A	Physique des rayonnements (Z324EU13)	6		EvT	0	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A	Procédés pour les technologies des rayonnements	6		EvC	100	3	E	2*1h+1h30 0	3	E	2*1h+1h30 0	3	E	3*1h
	A	Programmation et simulations informatiques (Z324EU14)	6		EvC	100	3	TP	3*1h30	3	TP	3*1h30	3	TP	2*1h30+1 h
			30												
	A'	Anglais (Z3XXFU01)	3		EvC	100	2	E+O	-	2	E+O	1h+10'	2	E+O	1h+10'

6	A'	UE libre	3		<i>En fonction de l'UE choisie</i>										
	A'	Méthodes numériques (Z324FU01)	3		EvC	100	2	E+TP	-	1	E	1h30	2	E+TP	1h30+1h30
	A'	Electromagnétisme des accélérateurs CND	6		EvC	100	3	E	3*1h	3	E	3*1h	2	E	2*1h
	A'	Interactions particules matière, dosimétrie, radioprotection, imagerie médicale et radiobiologie	3		EvC	100	2	E	1h+2h	2	E	1h+2h	2	E	1h+2h
	A'	Physique des réacteurs	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
	A'	C++ et traitement d'images	6		EvC	100	4	2TP+A 1E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	C++ et algorithmes de reconstruction	3		EvC	100	2	1TP 1E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : UE PPP (S3) : CC 1 examen oral + 1 rapport

UE Approche expérimentale et instrumentale S4 : SPICE: Pour la première session : projet en monômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour la deuxième session l'examen de Spice sera un TP. Pour les RSE, il y a un examen écrit portant sur un mémoire relatif à un exercice donné plusieurs jours auparavant.
TP doppler, spectro-gamma : 2 comptes rendus écrits portant sur chacun des TP de la précédente séance.

UE Instrumentation et Conception Electronique (S4) : Pour la 1ère session, les 2 épreuves sont :

- 1 rapport de TP décrivant l'ensemble du travail réalisé pendant les séances de TP (M)
 - 1 note sur la carte électronique conçue pendant les séances de TP (A)
- Pour la 2ème session, l'épreuve portera sur la mesure et l'analyse critique d'une carte électronique (A)
Pour le RSE : un mémoire sur un projet réalisable à la maison

UE Approche expérimentale et instrumentale : SPICE: Pour la première session : projet en monômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour la deuxième session l'examen de Spice sera un TP. Pour les RSE, il y a un examen écrit portant sur un mémoire relatif à un exercice donné plusieurs jours auparavant. TP doppler, spectro-gamma : 2 comptes rendus écrits portant sur chacun des TP de la précédente séance.

UE Traitement d'images, C++ S6 : "A" : note correspondant à des exercices données en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

UE C++ et algorithmes de reconstruction S6 : "A" = note correspondant à des exercices donnés en cours de séance et corrigés lors de la séance ultérieure

En cas de mesures liées à une crise sanitaire, la nature des épreuves, leurs durées et leurs modalités seront adaptées aux recommandations en vigueur.

NIVEAU N2 - Parcours PEIP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

55 (N2) crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Anglais (Z2XXCU01)	3		EvC	100	2	E+O	45' + 10'	2	E+O	45'+10'	2	E+O	45'+10'
	A	Physique et Technologies pour la santé (PEIP, EEA, MTN, Mécanique, TechSan)	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mathématiques (Z224CU04)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mécanique du point (Z224CU02)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Bases de l'électronique	3		EvC EvT	50	2 1	O+M* E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	PPP PeiP	3		EvC	100	2	O+R	10'	2	O+R	10'	1	O	10'
	A	Compléments d'algèbre et probabilités (Z224CU06)	3		EvC	50	≥2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Mathématiques appliquées à la mécanique (Z224CU14)	3		EvT	0	1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A	Méthodes numériques appliquées aux SPI (Z224CU13)	3		EvC	100	2	E TP	-	1	TP	1h30	1	TP	1h30
	A	Physique du composant (Z224CU09)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
			30												

4	A'	Anglais Z2XXDU01	3		EvC	100	2	E+O	10'	2	E+O	10'	2	E+O	10'
	A'	Dynamique des solides (Z224DU02)	3		EvC EvT	50	2 1	E E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electronique analogique linéaire	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Electromagnétisme appliqué (Z224DU04)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A'	Calcul intégral et séries (Z224DU05)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Compléments d'informatique (Labview, Catia) (Z224DU08)	3		EvC	100	2	TP, A*	2*1h30	2	TP	2*1h30	1	TP	2*1h30
	A'	Thermodynamique (Z224DU09)	3		EvC EvT	25	3	2TP E	- 1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	Conception mécanique (Z224DU13)	3		EvC	100	2	E	-	1	E	1h30	1	E	1h30
	A'	UE Applications expérimentales	3		EvC EvT	50	2 1	0 + M * TP	- 1h30	1	M TP	- 1h30	2	TP	2*1h30
	A'	Projet Polytech (1202DU01)	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			30												

UE Bases de l'électronique (S3) : projet en binômes ou trinômes sur 1,5 mois. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions.

UE PPP (S3) : CC 1 examen oral + 1 rapport

UE Complément Info Z224DU08 (S4) : épreuve "A" projet sur Labview à réaliser en salle et préparé en amont et noté sur le contenu du programme réalisé. Durée de l'épreuve : 1h30

UE Expérimentale (S4) :LTSPICE: projet en binômes ou trinômes sur quatre semaines. Mémoire demandé à l'issue avant la soutenance orale par groupes d'étudiants (15 à 20 minutes). La note d'oral sera attribuée à chaque étudiant et portera sur la qualité individuelle lors de la soutenance et lors des réponses aux questions. Pour les RSE l'épreuve consiste en la rédaction d'un mémoire sur un exercice donné plusieurs jours auparavant.

En cas de mesures liées à une crise sanitaire, la nature des épreuves, leurs durées et leurs modalités seront adaptées aux recommandations en vigueur.

INFORMATIONS GENERALES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP, y compris sur les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible en LAS ou LAS-R, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAS-Réadaptation" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. En cas d'absence à cette épreuve, la note zéro comptant dans la moyenne sera donnée.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue conduira à un zéro comptant dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) sur l'ensemble des UE, au cours d'un même semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales (hors UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral)

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale conduira à un zéro comptant dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé.

UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral

Les UE de présentation des métiers et de préparation à l'oral se validant par l'assiduité, tout manquement (absence injustifiée) conduira à la défaillance en évaluation initiale.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LAS ET LAS-READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAS-R 2

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAS-READAPTATION

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La **pièce d'identité avec photo est OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- **Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie.**
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAS-READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle a toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants, dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Licences LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

NIVEAU 1/2/3 - LANSAD

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : LANSAD	x												
		LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
		LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
		LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
		LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3	3	1	EvC		4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min
		N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min
		N2 S3	3	1	EvC		2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min
	N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	

	LANSAD Anglais LCC/LCSH													
	N2 S3	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	LANSAD Anglais PSSSE													
	N2 S3	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	O	15 min	1	E	1h
		48												
	UE LANSAD	x												
	LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
	LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
	LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
	LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
	LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
	LANSAD Anglais STAPS													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
	N3 S6	3	1	EvC		4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min
	LANSAD Anglais SCIENCES													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	O	10min + A	2	O	10min + A	2	O	10min + A
	N3 S6	3	1	EvC		2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min

LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4	3	1	EvC		2	A O	O:5-7min	1	O	O:5-7min	1	O	O:5-7min
N3 S6	3	1	EvC		2	O A	O:10min	1	O	10-15min	1	O	10-15min
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2 EAD	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	1	M+O	10min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:7min	1	O	10min	1	O	15min
N3 S6 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:10min	1	E	1h	1	O	10min
	57												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

Composante EUPI "Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie"

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Licence Professionnelle mention "Métiers de l'électricité et de l'énergie"

Conseil de Gestion : avis favorable le 12/09/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

LICENCE Professionnelle - mention : "**Métiers de l'électricité et de l'énergie**"

Responsable Pédagogique de la mention : **Thierry CHAMBON**

Parcours unique : DEPE "Distribution électrique et performance énergétique"	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Parcours unique : DEPE "Distribution électrique et performance énergétique"	Thierry CHAMBON (Tel : 04.73.40.77.92)	thierry.chambon@uca.fr

Contact en scolarité :

Informations d'ordre pédagogique (emploi du temps, jury ...)

Mme Fatima KHERAGHEL - email : fatima.kheraghel@uca.fr - Tel : 04.73.40.52.69

Informations concernant les contrats, la formation continue

Mme Marie-Anne LENAIN - email : m-anne.lenain@uca.fr - Tel : 04.73.40.70.08

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	obligatoire
Assiduité aux TD	obligatoire
Assiduité aux TP	obligatoire
Assiduité aux autres activités : séances de débriefing, tuteurat ...	obligatoire pour toutes activités : enseignement, contrôle continu et autres activités diverses (séance de tuteurat ou de débriefing ...)
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente plus de 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation de l'épreuve pour le calcul de la moyenne de l'UE ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Pour les épreuves d'évaluation en compétences, organisation d'une autre séance d'examen pour les candidats présentant une absence justifiée. Absence injustifiée => Note de 0/20 à l'épreuve

Stages par alternance		
Parcours	durée minimale	calendrier/période en entreprise
Parcours unique : "Distribution électrique et performance énergétique"	4 mois par alternance	- du 25/10/21 au 20/11/21 - du 20/12/21 au 15/01/21 - du 14/02/22 au 12/03/22 - du 11/04/21 au 14/05/21 - du 20/06/22 au 16/09/22 (voir onglet " Planning Alternance ")

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Thierry CHAMBON (thierry.chambon@uca.fr) - Tel : 04.73.40.77.92

MODALITÉS DE COMPENSATION

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	Blocs E, B, C, D, F		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		Blocs A, B, C, D, F	Compétence indispensable comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F) Ce bloc peut compenser les blocs A, B, C, D.
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS	Blocs A, E, C, D, F		Ce Bloc se compense avec les autres blocs A, C, D mais la moyenne sur ce bloc doit être \geq à 10/20 si la compétence principale développée dans le stage (Bloc F) correspond à celle de ce bloc
	UE6 : Dimensionnement des installations électriques	3 ECTS			
	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			
Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI	6 ECTS	Blocs A, B, E, D, F		Ce Bloc se compense avec les autres blocs A, C, D mais la moyenne sur ce bloc doit être \geq à 10/20 si la compétence principale développée dans le stage (Bloc F) correspond à celle de ce bloc
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS	Blocs A, B, E, C, F		Ce Bloc se compense avec les autres blocs A, C, D mais la moyenne sur ce bloc doit être \geq à 10/20 si la compétence principale développée dans le stage (Bloc F) correspond à celle de ce bloc
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré sur l'une des thématiques : électricité, éclairage et/ou SSI, Transition énergétique et ENR, Travail de Chargé d'affaires	9 ECTS		Blocs A, B, E, C, D	
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

Autre façon de considérer cette compensation entre blocs en fonction de la compétence développée en stage entreprise

Remarque :

Cette Licence n'a bien qu'un seul parcours d'enseignement car les Unités d'Enseignement sont les mêmes pour tous les étudiants.
On peut cependant la décliner **comme 3 parcours si on la considère du point de vue des compétences développées en stage entreprise.**

En effet les étudiants ou plutôt leur entreprise doivent décider de leur faire développer et mettre en application au cours des alternances en entreprise, l'une des 3 thématiques correspondant à l'un des blocs de savoirs/compétences :

- thématique n°1 "Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT" du Bloc B de compétences
- thématique n°2 "Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès" du Bloc C de compétences
- thématique n°3 "Énergies Renouvelable (ENR) et Transition énergétique" du Bloc D de compétences

A la fin de sa formation pour que l'étudiant puissent réellement afficher la compétence qu'il a développée en entreprise, il est indispensable qu'il ait validé à la fois son Bloc de compétence Stage (Bloc F) et le Bloc de compétences mis en réelle application en stage (Bloc au choix B ou C ou D), d'où l'impératif de rendre ces deux blocs de compétences "**NON COMPENSABLES**"

Comme par ailleurs le bloc de compétences E "Le Travail en mode Projet et Amélioration de la Performance" apportent les connaissances et savoirs indispensables au développement des compétences mises en application au cours du stage, la formation doit afficher **3 blocs "NON COMPENSABLES"**.

- le Bloc E "Le Travail en mode Projet et Amélioration de la Performance"
- le Bloc F "Travail en équipe et Développement des compétences" (Stage et projet tuteuré)
- au choix le Bloc B ou C ou D correspondant au Bloc de savoirs développés et mis en application au cours des alternances en entreprise (voir onglet "**Logigramme**" pour comprendre l'association des Blocs pour la montée en compétences)

Cas n°1 : Compétences du Bloc B "Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT" développées en entreprise

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique" et Compétences du Bloc B "Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT" développées en entreprise					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	X		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		X	Compétence indispensable comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F) Ce bloc peut compenser les blocs A, C, D.
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS		X	Ce bloc peut compenser les blocs A, C, D.
	UE6 : Dimensionnement des installations électriques	3 ECTS			
	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			
Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI	6 ECTS	X		
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS	X		
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré	9 ECTS		X	développement des compétences métiers du Bloc B en projet tuteuré et en stage entreprise
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

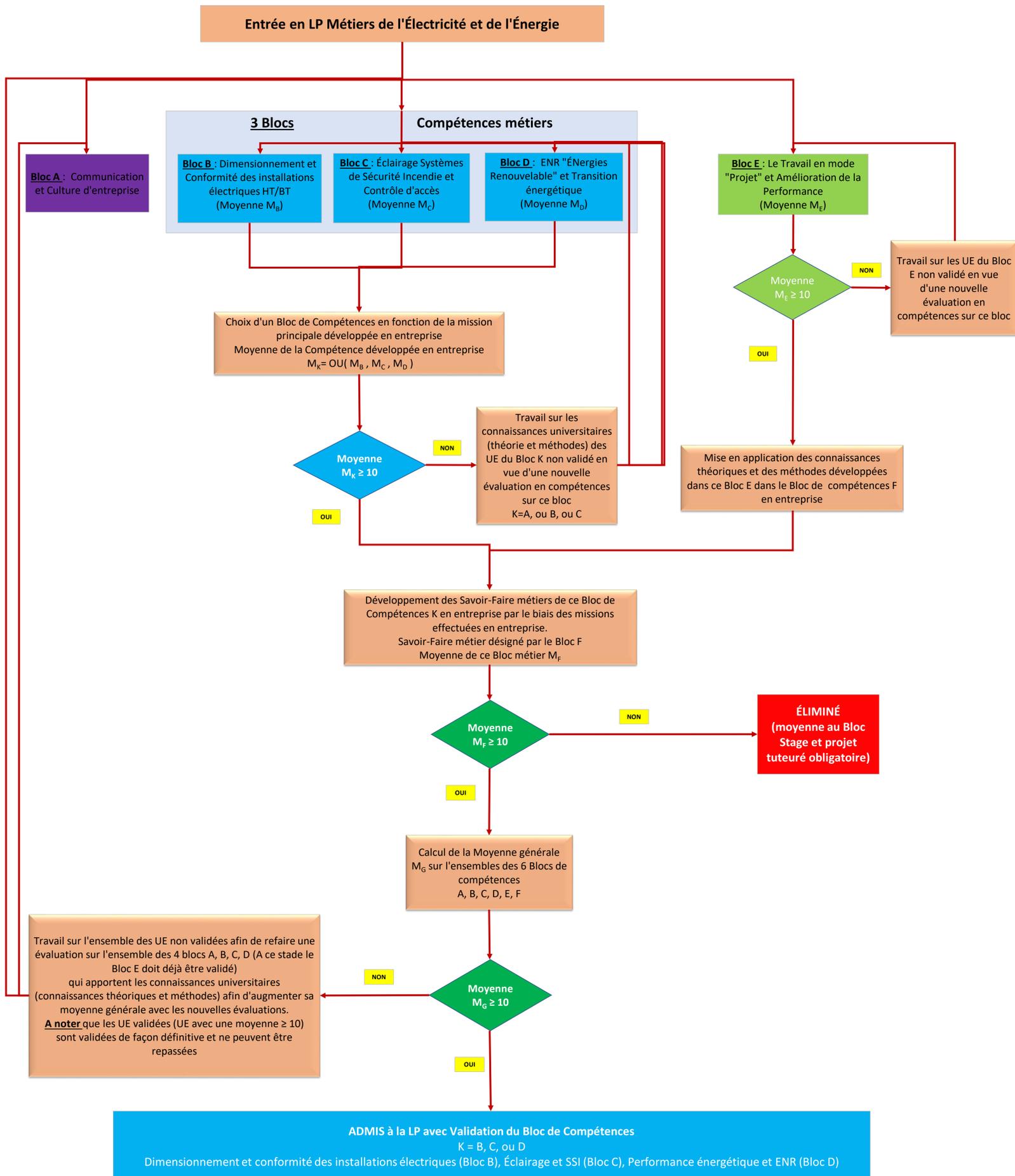
Cas n°2 : Compétences du Bloc C "Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès" développées en entreprise

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique" et Compétences du Bloc C "Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès" développées en entreprise					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	X		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		X	Compétence indispensable comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F) Ce bloc peut compenser les blocs A, B, D.
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS	X		
	UE6 : Dimensionnement des installations électriques	3 ECTS			
	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			
Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI	6 ECTS		X	Ce bloc peut compenser les blocs A, B, D.
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS	X		
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré	9 ECTS		X	développement des compétences métiers du Bloc C en projet tuteuré et en stage entreprise
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

Cas n°3 : Compétences du Bloc D "Énergies Renouvelable (ENR) et Transition énergétique" développées en entreprise

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique" et Compétences du Bloc D "Énergies Renouvelable (ENR) et Transition énergétique" développées en entreprise					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Remarque
Bloc A : Communication et Culture d'entreprise	UE1 : Communication en anglais	3 ECTS	X		
	UE2 : Management et droit du travail	3 ECTS			
Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	UE3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3 ECTS		X	Compétence indispensable comme prérequis au développement des compétences en stage (Bloc F) Ce bloc peut compenser les blocs A, B, C.
	UE4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3 ECTS			
Bloc B : Dimensionnement et Conformité des installations électriques HT/BT	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6 ECTS	X		
	UE6 : Dimensionnement des installations électriques	3 ECTS			
	UE7 : Distribution électrique HT	3 ECTS			
Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	UE8 : Eclairage et SSI	6 ECTS	X		
Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	UE9 : Transition énergétique	3 ECTS		X	Ce bloc peut compenser les blocs A, B, C.
	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3 ECTS			
	UE11 : Énergies Renouvelables (éolien et Photovoltaïque)	3 ECTS			
Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	UE12 : Projet tuteuré	9 ECTS		X	développement des compétences métiers du Bloc D en projet tuteuré et en stage entreprise
	UE13 : Stage en entreprise	12 ECTS			

LOGIGRAMME (GRAFSET) DE VALIDATION DE LA FORMATION



Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Remarque : la nature des épreuves et les intitulés des épreuves sont détaillés plus que de nécessaires car ce document a également pour vocation d'être transmis aux entreprises, service RH et Maître de Stage des alternants.

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **60** crédits (100% des UE)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Bloc A : Communication et culture d'entreprise	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance	
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
2	A	UE 1 : Anglais	3											
		UE 1 : anglais		1	EvC	100%	2					2		
		Epreuve n°1 : oral			(50%)			O	20 mn					
		Epreuve n°2 : écrit			(50%)			E	1h00				E+O	90mn + 30mn
	A	UE 2 : Management et droit du travail	3											
		UE2		1	EvC	100%	3					1		
		Epreuve n°1 : Mise en situation (Management des hommes et des équipes) Oral et Comportement en séance			(40%)			O + A				1	E	1h30
		Epreuve n°2 : écrit sur le Management			(30%)			E	1h					
		Epreuve n°3 : écrit sur le droit du travail			(30%)			E	1h					
				6										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE2 - Epreuve n°1 : "A" pour désigner le comportement en séance (participation)

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Bloc E : Le Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	E	UE 3 : Les métiers de l'électricité (Technicien en BE Électricité - Chargé d'Affaires en électricité)	3												
		UE3		1	EvC	100%	3						1		
		Epreuve n°1 : écrit sur la Gestion de Projet				(35%)		E	1h30				1	O+A	30 mn
		Epreuve n°2 : écrit sur la fonction IAF				(35%)		E	1h00						
		Epreuve n°3 : Examen sur la prise de hauteur et la compréhension générale sur cette compétence (Gestion et Management de Projet)				(30%)		O+A	O (30 mn)						
	E	UE 4 : Outils qualité et amélioration de la performance	3							7					
		UE4		1	EvC	100%	4						1		
		Epreuve n°1 : écrit EXCEL Bureautique				(25%)		E	1h00				1	O+A	30 mn
		Epreuve n°2 : Projet EXCEL en groupe				(25%)		M+S	20mn						
		Epreuve n°3 : Démarche Qualité				(25%)		E	1h00						
	Epreuve n°4 : Retour d'expérience et examen oral sur la prise de hauteur et la compréhension générale sur cette compétence (Démarche Qualité)				(25%)		O+A	O (30 mn)							
			6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE3 - Epreuve n°3 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE4 - Epreuve n°3 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Remarque : Pour ces 2 Unités d'Enseignement (UE3 et UE4) de ce Bloc E "Travail en mode "Projet" et Amélioration de la Performance les épreuves de 2nde session sont une évaluation en compétences.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Bloc B : Distribution électrique - Dimensionnement HT/BT et Conformité des installations	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	B	UE5 : Réglementation électrique et Distribution électrique	6												
		UE5		1	EvC	100%	6								
		Epreuve n°1 : Écrit sur la Réglementation et la conformité des installations électriques			(30%)			E	1h30				1	E	1h30
		Epreuve n°2 : Écrit n°1 sur la Réglementation NF C15-100			(10%)			E	30mn				1	E	1h30
		Epreuve n°3 : Écrit n°2 sur la Réglementation NF C15-100			(20%)			E	1h30						
		Epreuve n°4 : Habilitation électrique B0, BR, BC, B2V (examen écrit)			(15%)			E	2h			Conservation de la note de 1ère session pour cette certification			
		Epreuve n°4 : Habilitation électrique B0, BR, BC, B2V (TP et Oral)						TP+O	4h						
		Epreuve n°5a : Examen écrit sur le dimensionnement d'une installation électrique industrielle BT avec l'aide de la Formation Logicielle CANECO BT			(12,5%)			E	2h				1	E	2h
		Epreuve n°5b : Utilisation du Logiciel CANECO BT pour l'aide au dimensionnement de l'épreuve n°5a			(12,5%)			TP	2h			Conservation de la note de 1ère session pour cette épreuve pratique			
		B	UE6 : électrotechnique et Dimensionnement des installations	3											
	UE6 : électrotechnique (Dimensionnement des installations)		1	EvC	100%	4									
	Epreuve n°1 : Examen écrit sur les lignes de transport et les transformateurs			(30%)			E	1h00				1	E	1h00	
	Epreuve n°2 : Examen écrit sur Pollution du réseau et analyse harmonique			(30%)			E	1h00				1	E	1h00	
	Epreuve n°3 : Examen écrit sur la compensation harmonique et la compensation d'énergie réactive			(20%)			E	1h00				1	E	1h00	

		Epreuve n°4 : Examen pour évaluation des compétences en Dimensionnement et Conformité BT (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			O+A	O (30 mn)			1	O+A	30 mn
			9											
	B	UE 7 : Structure des installations électriques HT	3											
		UE7		1	EvC	100%	4							
		Epreuve n°1 : Examen écrit n°1 sur la structure des installation HT			(30%)			E	1h00			1	E	1h30
		Epreuve n°2 : Examen écrit n°2 sur la structure des installation HT			(30%)			E	1h00					
2		Epreuve n°3 : Examen sur le Dimensionnement d'une installation électrique HT avec l'aide de la formation Logicielle CANECO HT			(20%)			E + TP	2h			1	E+TP	2h
		Epreuve n°4 : Examen pour évaluation des compétences en Dimensionnement Électrique HT (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			O+A	O (30 mn)			1	O+A	30 mn
			3											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE6 - Epreuve n°4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE7 - Epreuve n°4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Remarques :Toutes les notes de ces épreuves de contrôles continus peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$

à l'exception des 2 épreuves pour l'évaluation en compétences (épreuve n°4 de l'UE6 et épreuve n°4 de l'UE7) qui doivent impérativement être repassées.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Bloc C : Éclairage Systèmes de Sécurité Incendie et Contrôle d'accès	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	C	UE8 : Eclairage et SSI	6												
		UE5		1	EvC	100%	7								
		Epreuve n°1 : écrit n°1 Éclairage public et éclairage extérieur			(5%)			E	30 mn			20%	1	E	1h30
		Epreuve n°2 : écrit n°2 Éclairage public et éclairage extérieur			(15%)			E	1h30						
		Epreuve n°3 : écrit n°1 Éclairage des lieux de travail et de sécurité			(10%)			E	1h00			20%	1	E	1h30
		Epreuve n°4 : écrit n°2 Éclairage des lieux de travail et de sécurité			(10%)			E	1h00						
		Epreuve n°5 : écrit sur SSI			(20%)			E	1h30			20%	1	E	1h30
		Epreuve n°6 : examen sur formation Logicielle DIALUX			(20%)			TP/M				20%	Conservation de la note de 1ère session pour cette épreuve pratique		
	Epreuve n°7 : Examen pour évaluation des compétences en Éclairage et SSI (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			O+A	O (30 mn)			20%	1	O+A	30 mn	
			6												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE5 - Epreuve n°7 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

Remarques :

Les 2 notes d'Éclairage public et éclairage extérieur peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$

Les 2 notes d'Éclairage des lieux de travail et de sécurité peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$

La notes de SSI peut être conservées pour la 2nde session si globalement sa moyenne est $\geq 10 / 20$

L'Épreuve d'évaluation en compétences est obligatoire en 2nde session en cas de non validation de cette UE et de repassage de cette UE en 2nde session.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Bloc D : ENR "Énergies Renouvelable" et Transition énergétique	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	D	UE9 : Transition énergétique	3												
		UE9		1	EvC	100%	4								
		Epreuve n°1 : écrit Réglementation RT2012-RE2020 - Enjeux et Contexte			(30%)			E	1h			30%	1	E	1h00
		Epreuve n°2 : écrit n°1 Energétique et transformation de l'énergie			(25%)			E	1h			50%	1	E	1h00
		Epreuve n°3 : écrit n°2 Energétique et transformation de l'énergie			(25%)			E	1h						
		Epreuve n°4 : Examen pour évaluation des compétences sur Transition énergétique et Performance énergétique (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			O+A	O (30 mn)			20%	1	O+A	O (30 mn)
	D	UE10 : Bâtiment transition énergétique et numérique	3												
		UE10		1	EvC	100%	4								
		Epreuve n°1 : Ecrit sur la performance énergétique des bâtiments			(30%)			E	1h			30%	1	E	1h00
		Epreuve n°2 : Domotique			(30%)			TP/M	1h			30%	Conservation de la note de 1ère session pour cette épreuve pratique		
		Epreuve n°3 : Comportement en séances (Domotique+Autocad)			(20%)			A				40%	1	TP/M	4h
		Epreuve n°4 : Mise en plan (Autocad)			(20%)			TP/M	4h						
	D	UE11 : Énergies Renouvelable (éolien et Photovoltaïque)	3												
	UE11		1	EvC	100%	4									
	Epreuve n°1 : écrit sur l'énergie éolienne			(30%)			E	1h			30%	1	E	1h00	
	Epreuve n°2 : écrit sur l'énergie solaire			(30%)			E	1h			30%	1	E	1h00	

	Epreuve n°3 : Dimensionnement d'une installation PV			(20%)			TP/M				20%	Conservation de la note de 1ère session pour cette épreuve pratique		
	Epreuve n°4 : Examen pour évaluation des compétences sur Transition énergétique et Performance énergétique (Epreuve obligatoire en 2nde session)			(20%)			O+A	O (30 mn)			20%	1	O+A	30mn

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE9 - Epreuve n°4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE11 - Epreuve n°4 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences

UE10 - Epreuve n°3 : "A" pour comportement en séance et participation et investissement dans le travail demandé

Remarques :

Toutes les notes de ces épreuves de contrôles continus peuvent être conservées pour la 2nde session si globalement leur moyenne est $\geq 10 / 20$

à l'exception des 2 épreuves pour l'évaluation en compétences (épreuve n°4 de l'UE9 et de l'UE11) qui doivent impérativement être repassées en 2nde session.

Parcours "Distribution électrique et performance énergétique"

Semestre	Bloc	Bloc F : Travail en équipe et Développement des compétences	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
2	F	UE12 : projet tuteuré	6												
		UE12 : projet tuteuré		1	EvC	100%	3								
		Évaluation n°1 : note d'entreprise donnée par le MAP (Maître d'APPrentissage ou Maître de Stage) sur les compétences techniques			(40%)			A					Pas de seconde session sur cette note de projet tuteuré ou Mémoire Technique (Note éliminatoire dès la 1ère session)		
		Évaluation n°2 : note universitaire sur le Mémoire technique			(40%)			M							
		Évaluation n°3 : note universitaire sur la prestation orale			(20%)			O	40 mn						
	F	UE13 : Stage en entreprise	15												
		UE13		1	EvC	100%	3								
		Évaluation n°1 : note d'entreprise donnée par le MAP (Maître d'APPrentissage ou Maître de Stage) sur le comportement en stage			(40%)			A					Pas de seconde session sur cette note de Stage en entreprise (Note éliminatoire dès la 1ère session)		
	Évaluation n°2 : note universitaire sur le Mémoire de stage			(40%)			M								
	Évaluation n°3 : note universitaire sur la prestation orale			(20%)			O	40 mn							
			21												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvT) et % de l'épreuve noté entre parenthèse pour les épreuves de Contrôle Continu

UE12 et UE13 - Epreuve n°1 : "A" pour QCM d'évaluation en savoirs/compétences métiers par le Maître de Stage

Remarque en cas de Crise Sanitaire :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront lieu de façon générale selon les mêmes natures et les mêmes durées

Si les épreuves en TP ne pouvaient avoir lieu, même à jauge réduite, ces dernières avec leurs coefficients seraient gelées

(coefficient de l'épreuve mis à zéro et coefficients des autres épreuves non gelées rehaussés au prorata des coefficients initialement prévus)

Ecole Universitaire de Physique et d'Ingénierie

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2022 - 2023

Master mention Ingénierie Nucléaire

Conseil de Gestion : 12/09/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **GUICHENEY Christophe**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Physique et Technologies des Rayonnements pour l'Industrie et la Physique Médicale	GUICHENEY Christophe	christophe.guicheneuy@uca.fr

Contact en scolarité : dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée. 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TD	Obligatoire	
Assiduité aux TP	Obligatoire	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => la note de 0/20 est appliquée à l'épreuve et compte dans la moyenne.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours PTR-IPM	4 mois à 5 mois	Avril à Juillet (Août)
M2 parcours PTR-IPM	5 mois à 6 mois	Mars à Juillet (Août)

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr
GUICHENEY Christophe

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours X				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 5	30	A' et B'	
A'	6 et 7	12	A et B'	
B'	8 (stage)	18	A et A'	

Master 2 - Parcours X				
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 à 6	30		B'
B'	7	30		A

MASTER 1 - parcours PTR-IPM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance ^{&&}		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Physique des Rayonnements I	9												
		EC 1 : Physique Subatomique		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Mécanique Quantique		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Optique		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h/30'
	A	UE 2 : Physique des Rayonnements II	6												
		EC 1 : IPQR		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Physique du Solide		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Physique des Réacteurs		0.1	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 3 : Outils pour la Modélisation	6												
		EC 1 : Modélisation Systèmes Logiciels en IN I		0.3	EvT	0	1	A+E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Modélisation Systèmes Logiciels en IN II		0.3	EvT	0	1	A+S	20'				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Introduction aux méthodes Monte Carlo		0.4	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 4 : Anglais	3	1	EvC	100	2	O+E	-	1	O	15'	1	O	15'

A	UE 5 : Radioprotection et Expérimentations	6												
	EC 1 : Eléments techniques et réglementaires en RP		0.3	EVT	0	1	E+A	1h30				1	E ou O	1h30/30'
	EC 2 : Sûreté Nucléaire		0.3	EVT	0	1	E+A	1h30				1	E ou O	1h30/30'
	EC 3 : TP parcours des alpha		0.1	EVT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	EC 4 : TP sonde alpha		0.1	EVT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	EC 5 : TP Génie 2000 - Détecteur CsI		0.1	EVT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	EC 6 : TP Compton		0.1	EVT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
		30												
A'	UE 6 : Détection et Production de Particules	6												
	EC 1 : Interaction des particules avec la matière		0.3	EVT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	EC 2 : Détection des particules		0.2	EVT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	EC 3 : Neutronique		0.4	EVT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	EC 4 : Physique Statistique		0.1	EVT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	A'	UE 7 : Physique Médicale et Expérimentations	6											
	EC 1 : Accélérateurs		0.2	EVT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
EC 2 : Electromagnétisme		0.1	EVT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h30/30'	
EC 3 : Physique des semi-conducteurs		0.1	EVT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h30/30'	
EC 4 : Physique médicale		0.3	EVT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
EC 5 : TP Coïncidence et acquisition		0.2	EVT	0	1	TP	-				-	-	-	
EC 6 : TP Pilotage Réacteur Nucléaire		0.1	EVT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h30/30'	

B'	UE 8 : Stage Professionnel	18												
	EC 1 : Travail au cours du stage et réalisation		0.5	EvT	0	1	A	-						
	EC 2 : Mémoire		0.2	EvT	0	1	M	-						
	EC 3 : Soutenance Orale		0.3	EvT	0	1	S	45'						
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

&& : pour la seconde session le choix entre écrit ou oral se fera sur le critère du nombre d'étudiants convoqués à la seconde session (écrit à 4 et plus)

UE 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : les notes d'EC de 1ère session peuvent être conservées si ≥ 10 ; la seconde session sera un oral si étudiants ≤ 3 .

UE 3 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : programme informatique à rendre.

UE 5 EC1 et EC2 : nature de l'épreuve "Autre" : QCM.

UE 5, 6 et 7 : les notes de TP peuvent être conservées si ≥ 10 .

UE 8 : les notes de stage, mémoire et soutenance sont reconduites en seconde session. ☑

UE 9 : nature de l'épreuve "Autre" : note donnée par le tuteur professionnel ayant encadré le stage.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 5, 6 et 7 : TP : Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux sem

MASTER 2 - parcours PTR-IPM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des exa			2 ^{nde} chance &&			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Physique des Rayonnements III	6												
		EC 1 : Physique Subatomique II		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Noyaux et Particules**		0.2	EvT	0	1	E	1h				1	E ou O	1h/30'
		EC 3 : Lasers		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 2 : Simulation - Modélisation	6												
		EC 1 : Code Monte Carlo Tripoli 4		0.7	EvT	0	1	A+M+S	20'				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Code Déterministe Apollo 2		0.2	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : : Simulation Monte Carlo Geant 4/Gate		0.1	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 3 : Propriétés, utilisation et applications des rayonnements	3												
		EC 1 : Radioprotection en IN II		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Métrologie de la Radioactivité		0.3	EvT	0	1	E	30'				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Microscope Electronique		0.2	EvT	0	1	TP	-				1	E ou O	1h30/30'
	A	UE 4 : Anglais	3	1	EvC	100	2	O+E		1	O	15'	1	O	15'
	A	UE 5 : Imagerie Médicale	6												
		EC 1 : Imagerie Médicale I		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
	EC 2 : Imagerie Médicale II		0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	
	EC 3 : Imagerie Médicale III		0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'	

	A	UE 6 : Dosimétrie - Radiobiologie	6											
		EC 1 : Dosimétrie I	0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 2 : Dosimétrie II	0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 3 : Dosimétrie III	0.2	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
		EC 4 : Radiobiologie	0.3	EvT	0	1	E	2h				1	E ou O	1h30/30'
			30											
	B'	UE 7 : Stage Professionnel	30											
4		EC 1 : Travail au cours du stage et réalisation	0.5	EvT	0	1	A	-						
		EC 2 : Mémoire	0.2	EvT	0	1	M	-						
		EC 3 : Soutenance Orale	0.3	EvT	0	1	S	45'						
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

&& : pour la seconde session le choix entre écrit ou oral se fera sur le critère du nombre d'étudiants convoqués à la seconde session (écrit à 4 et plus)

** UE1 : l'EC2 constitue dans son contenu et son approche une initiation à la recherche

UE 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 : les notes d'EC de 1ère session peuvent être conservées si ≥ 10 ; la seconde session sera un oral si étudiants ≤ 3 .

UE 2 EC1 : nature de l'épreuve "Autre" : note correspondant à l'évaluation du travail effectué pendant le projet.

UE 2 et 3 : les notes de TP peuvent être conservées si ≥ 10 .

UE 7 : nature de l'épreuve "Autre" : note donnée par le tuteur professionnel ayant encadré le stage.

UE 7 : les notes de stage, mémoire et soutenance sont reconduites en seconde session. ☑

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :
 UE 2 et 3 : TP : Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux sema

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.				EvC										
	M1 Chimie				EvC										
	M1 EUPI				EvC										
	M2 Ing. Nucléaire				EvC										
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

Composante: EUPI

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2022 - 2023

Master mention Mécanique

Parcours : Matériaux, structures, fiabilité et machines

Parcours : Génie Civil

Conseil de Gestion : 12/09/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : François AUSLENDER

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Matériaux, structures, fiabilité et machines	F. Auslender	francois.auslender@uca.fr
Génie Civil	H. Bouchair	Abdelhamid.BOUCHAIR@uca.fr
M1 commun	B. Blaysat	benoit.blaysat@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique.brugiere@uca.fr et christine.Chastel@uca.fr (Christine.Chastel@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée. 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TD	Obligatoire	
Assiduité aux TP	Obligatoire	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	8 semaines	avril à aout
M2 parcours Mécanique	20 semaines	février à aout
M2 parcours Génie Civil	20 semaines	février à aout

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 commun : B. Blaysat

M2 Matériaux, structures, fiabilité et machines : F. Auslender

M2 Génie Civil : H. Bouchair

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 à UE4	30	A'	
A'	UE5 à UE9	30	A	

Master 2 - Parcours matériaux, structures, fiabilité et machines				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	semestre 3 (UE 1 à UE 12)	30	B'	
B'	semestre 4: (UE 13)	30	A	

Master 2 - Parcours Génie Civil				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A : bases théoriques	UE 1 à UE 6	18		B et C
B : bases professionnelles et communication	UE 7 à UE 10	12	C	A
C : S4 (stage)	UE 11	30	B	A

MASTER 1 (commun aux 2 parcours)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Méthode des Éléments Finis	9												
		EC 1 : MEF1		0.33	EvT	0	1	E	1h30						
		EC 2 : MEF2		0.33	EvT	0	1	E	1h30						
		EC 3 : TP MEF		0.17	EvC	Une absence	≥2	TP	-	1	O	30'	1	O	30'
		EC 4 : Projet MEF		0.17	EvT	0	1	M	-						
	A	UE 2 : Dynamique des vibrations	9												
		EC 1 : Dynamique 1		0.33	EvT	0	1	E	1h30						
		EC 2 : Dynamique 2		0.33	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'
		EC 3 : TP Dynamique		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'			
	A	UE 3 : Résistance des matériaux	9												
		EC 1 : Poutres		0.33	EvT	0	2	E	2*1h30						
		EC 2 : Plaques		0.33	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2 : TP RDM		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'			
A	UE 4 : Culture d'entreprise	3			EvC	100	2	O+E	10' + 1h	2	O+E	10' + 1h	1	E	1h
			30												

2	A	UE 5: Mathématiques appliquées	6												
		EC 1 : Analyse Numérique		0.33	EvT	0	1	E	1h30						
		EC 2 : Méthodes Nuymériques		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'	1	O	30'
		EC 3 : Probabilités et Statistiques		0.33	EvT	0	1	E	1h30						
	A	UE 6: Mécanique des matériaux	6												
		EC 1 : Comportement des matériaux		0.67	EvT	0	1	E	3h				1	E	2h
		EC 2 : TP Matériaux		0.33	EvC	100	≥2	TP	-	1	O	30'			
	A	UE 7: Conception	6		EvC EvT	60	2 1	M+TP E	- 1h30	2 1	M+TP E	- 1h30	1	E	1h30
	A	UE 8: Langue	3		EvC	100	2	O+E	-	2	O+E	-	2	O+E	30', 1h
	A/B	UE 9: Stage	9		EvT	0	3	A+M+S	1h				1	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE13 stage : "A" correspond à l'évaluation du travail renseigné par le tuteur de stage

Report des notes de 1ère à 2nde session:

- une UE ou un EC validé ne peut pas être repassé en 2^{nde} session

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 - Parcours matériaux, structures, fiabilité et machines

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : entre 9 et 15 crédits (selon les choix d'options)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
A		UE 7: CAO et méthodes de modélisation	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
A		UE 8: Projet Synthèse	3		EvC	100	3	CC+M+S	S=1h	1	M	-	1	M	-
A		UE 9: Culture d'entreprise	3												
		EC : Communication		0.5	EvC	0	2	O/M	10'	2	O/M	10'	1	M	-
		EC : Gestion de projet		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	O	15'
A		UE 10: anglais	3		EvC	100	2	E+O+A	-	1	0	15'	1	O	15'
A		UE 8: Cours Sigma 1	3	Voir MCCC SIGMA											
A		UE 9: Cours Sigma 2	3												

3		Choix d'UE : 4 parmi 6 (12 ECTS)	12												
	A	UE 1 : Endommagement, fatigue, rupture	3												
		EC 1 : Endommagement		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Fatigue		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3 : Rupture		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 2 : Fiabilité des structures et des systèmes	3		EvT	0	1	E	2h				1	E	1h
	A	UE 3 : Mécanique expérimentale MECA	3												
		EC 1 : Photomécanique		0.5	EvC	100	2	A		1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Dynamique expérimentale		0.5	EvC	100	3	E+A		1	E	1h	1	E	1h
	A	UE 4 : Modélisation de mécanismes, machines et robots	3		EvC	100	3	2A+E	1h30	3	2A+E	1h30	1	E	1h30
	A	UE 5 : Intégration des processus avancés de fabrication et fabrication additive	3		EvC	100	2	E	2*1h	2	E	2*1h	1	E	1h30
A	UE 6: Composites et matériaux innovants	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		30													
4	B'	UE 13: stage	30		EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Pour l'UE d'anglais : "A" correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

EC1 de l'UE 3 et l'UE 4 : "A" est une note délivrée par l'enseignant de CM/TD sur un travail personnel demandé aux étudiants

Les étudiants doivent choisir 4 UEs parmi les 6 UEs suivantes : UE 1,2,3,4, 5, 6

Les UE 1 à 6 sont des UE recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 - Parcours matériaux, structures, fiabilité et machines (Double cursus SIGMA)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 minimum crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	4 UE à choisir dans le cursus ingénieur SIGMA	12													
	A	Langue	3	Voir MCCC SIGMA												
	A	Culture entreprise	3													
			Choix d'UE : 4 parmi 6 UE (12 ECTS)	12			<i>Une absenc</i>									
	A		UE 1 : Endommagement, fatigue, rupture	3												
			EC 1 : Endommagement		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
			EC 2 : Fatigue		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
			EC 3: Rupture		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A		UE 2 : Fiabilité des structures et des systèmes	3		EvT	0	1	E	2h00				1	E	1h30
	A		UE 3 : Mécanique expérimentale Méca	3												
			EC 1 : Photomécanique		0.5	EvC	100	2	A		1	E	1h	1	E	1h
			EC 2 : Dynamique expérimentale		0.5	EvC	100	3	E		1	E	1h	1	E	1h
A		UE 4 : Modélisation de mécanismes, machines et robots	3		EvC	100	3	2A+E	1h30	3	2A+E	1h30	1	E	1h30	

	A	UE 5: Intégration des processus avancés de fabrication et fabrication additive	3		EvC	100	2	E	2*1h	2	E	2*1h	1	E	1h30
	A	UE 6: Composites et matériaux innovants	3		EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			30												
4	B'	UE 13: stage	30		EvT		2	M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Pour l'UE d'anglais : A correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

EC1 de l'UE 3 et l'UE 4 : A est une note délivrée par l'enseignant de CM/TD sur un travail personnel demandé aux étudiants

Les étudiants doivent choisir 4 UEs parmi les 6 UEs suivantes : UE 1,2,3,4, 5, 6

Le semestre S3 et le semestre S4 se compensent

Les UE 1 à 6 sont des UE recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 - Parcours Génie Civil

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

9 minimum crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
S3	A	UE 1 : Endommagement, fatigue, rupture	3												
		EC 1 : Endommagement		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Fatigue		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3 : Rupture		0.33	EvT	une absence à un	1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 : Assemblages, Structures et Mixité	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 3 : Mécanique expérimentale GC	3												
		EC 1 : Photomécanique		0.5	EvC	100	2	A	-	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Instrumentation pour le Génie Civil		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 4 : Matériaux biosourcés	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 5 : Sols et milieux granulaires	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
A	UE 6 : Fiabilité, Gestion de durée de vie et Sollicitations sévères	3													
	EC1 : Fiabilité, Gestion de durée de vie		0.66	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h	
	EC2: Sollicitations sévères (Séisme)		0.34	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h	

B	UE 7 : Cours Polytech	3	Voir MCCC Polytech											
	UE 8 : Cours Polytech	3												
	UE 9: Culture d'entreprise	3												
	EC : Communication		0.5	EvC	100	2	O/M	10'	2	O/M	10'	1	M	-
	EC : Gestion de projet		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	O	15'
B	UE 10 : Anglais	3		EvC	100	3	E+O+A		1	O	15'	1	O	15'
		30												
4	C	UE 13 : stage	30		EvT	0	2	M+S	1h			2	M+S	1h
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Pour l'UE d'anglais : "A" correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

EC1 de l'UE 3 : "A" est une note délivrée par l'enseignant de CM/TD sur un travail personnel demandé aux étudiants

Les étudiants de Polytech en double cursus doivent choisir 5 UEs parmi les 6 UEs suivantes : UE 1,2,3,4, 5, 6

Le Bloc "bases théoriques" composé des cours UE1 à UE6 est non compensable.

Les étudiants de Polytech en double cursus sont dispensés du cours de culture d'entreprise (UE9).

Les UE 1 à 6 sont des UE recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 - Parcours Génie Civil (Double cursus Polytech)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 6 minimum crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
		Choix options : 5 parmi 6	15												
	A	UE 1 : Endommagement, fatigue, rupture	3												
		EC 1 : Endommagement		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Fatigue		0.33	EvT	une absence à ...	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3 : Rupture		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 2 : Assemblages, Structures et Mixité	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 3 : Mécanique expérimentale GC	3												
		EC 1 : Photomécanique		0.5	EvC	100	2	A	-	1	E	1h	1	E	1h
		EC 2 : Instrumentation pour le Génie Civil		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 4 : Matériaux biosourcés	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
S3	A	UE 5 : Sols et milieux granulaires	3	1	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h
	A	UE 6 : Fiabilité, Gestion de durée de vie et Sollicitations sévères	3												

	EC1 : Fiabilité, Gestion de durée de vie		0.66	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h	
	EC2: Sollicitations sévères (Séisme)		0.34	EvT	100	1	E	1h30				1	E	1h	
B	UE 7 : Cours Polytech	3	Voir MCCC Polytech												
B	UE 8 : Cours Polytech	3	Voir MCCC Polytech												
B	UE 9 : Culture d'entreprise Polytech	3	Voir MCCC Polytech												
B	Option technique Polytech	3	Voir MCCC Polytech												
B	UE 10 : Anglais	3		EvC	100	3	E+O+A		1	0	15'	1	O	15'	
		30													
4	C	UE 13 : stage	30		EvT	0	2	M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Pour l'UE d'anglais : "A" correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

Les étudiants de Polytech en double cursus doivent choisir 5 UEs parmi les 6 UEs suivantes : UE 1,2,3,4, 5, 6

EC1 de l'UE 3 : "A" est une note délivrée par l'enseignant de CM/TD sur un travail personnel demandé aux étudiants

Le Bloc "bases théoriques" composé des cours UE1 à UE6 est non compensable. Il compense les 2 autres blocs.

Les étudiants de Polytech en double cursus sont dispensés du cours de culture d'entreprise (UE9).

Les UE 1 à 6 sont des UE recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.			EvC											
	M1 Chimie			EvC											
	M1 EUPI			EvC											
	M2 Ing. Nucléaire			EvC											
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

EUPI

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Master mention Electronique, Energie Electrique, Automatique (EEEA)

Parcours : Compatibilité électromagnétique

Conseil de Gestion : 12/09/2022
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Pierre BONNET

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 - Compatibilité Electromagnétique (CEM)	Pierre BONNET	pierre.bonnet@uca.fr
M1 - Compatibilité Electromagnétique (CEM)	Françoise PALADIAN	francoise.paladian@uca.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire.	<p>Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.</p> <p>3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale.</p> <p>L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.</p>
Assiduité aux TD	Obligatoire.	
Assiduité aux TP	Obligatoire.	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.</p> <p>Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve.</p> <p>L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.</p>	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 parcours CEM	3 mois	à partir de avril 2022
M2 parcours CEM	5 mois	à partir de mars 2022

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Pierre Bonnet

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 EEEA - Parcours CEM				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 5	24	A'	B et B'
B	6 (anglais) 7 (culture d'entreprise)	6	B'	A et A'
A'	UE 8 à 12	21	A	B et B'
B'	UE stage	9	B	A et A'

M1: Les blocs A et A' se compensent entre eux et Les blocs B et B' se compensent entre eux.

Master 2 EEEA- Parcours CEM				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE semestre 1	30	A'	B'
A'	UE semestre 2 (hors stage)	12	A	B'
B'	UE stage	18		A et A'

M2 : A et A' se compensent entre eux

B' n'est pas compensable et ne compense pas A'

L'année de M2 est validée si :

- la moyenne du bloc AA' (constituant un bloc enseignement) est supérieure ou égale à 10/20
- et si la moyenne du bloc B' est supérieure ou égale à 10/20
- et si la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 10/20

MASTER 1 - Parcours CEM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des exam			2 nd e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
1	A	UE 1 Traitement du signal - Z446AU01	3		EvC	100	2	E TP	1h30 -	2	E TP	1h30 -	1	E	1h30		
		UE 2 Electronique et instrumentation - Z446AU02	6														
		EC 1 : Composants électroniques		0.33	EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30	
		EC 2 : Instrumentation électronique		0.33	EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30	
		EC 3 : Métrologie et incertitudes		0.33	EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30	
		UE 3 Modélisation et méthodes numériques - Z446AU03	6														
		EC 1 : Mathématiques		0.3	EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30	
		EC 2 : Méthodes numériques pour la résolution d'EDP en EEEA		0.4	EvT	0	1	E	1h30					1	E	1h30	
		EC 3 : Initiation au logiciel COMSOL		0.3	EvT	0	1	TP	1h30					1	TP	1h30	
		UE 4 Infotronique - Z446AU04	6														
		EC 1 : Labview		0.2	EvT	0	1	TP	2h					1	TP	2h	
		EC 2 : Matlab		0.5	EvT	0	1	TP	2h					1	TP	2h	
		EC 3 : SPICE		0.3	EvT	0	1	M	-	1	M	-		1	O	30'	

		UE 5 Alimentation électrique - Z446AU05	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	- 2h	3	TP	2h	1	E	2h
	B	UE 6 : Anglais	3		EvC	100	3	E+O+A	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE 7 Culture d'entreprise - Z4SCAU01	3		EvC	100	2	O+E	10' + 1h	2	O+E	10' + 1h	1	E	1h
			30			12									
2	A'	UE 8 Transmission HF - Z446BU01	6		EvC	100	2	E E	1h30 30'	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 Sensibilisation à la CEM 1 - Z446BU04	3		EvC	100	1 2	E 2TP	1h30 -	1 2	E TP	1h30	1	E	1h
		UE 10 Sensibilisation à la CEM 2	3		EvC	100	1 1	M E	-	1 1	M E	-	1	E	1h
		UE 11 Energie et transfert thermique - Z446BU02	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	- 1h30	2	TP	1h30	1	E	1h
		UE 12 Réseau électrique - Z446BU03	6		EvT	0	1 1	E TP	2h -				1	E	2h
	B'	UE 13 Stage PFE - Z446BU05	9		EvT	0	3	A+M+S	2h				2	M+S	20'
			30			15									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE Stage PFE : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des TP des UEs

Traitement du Signal, Infotronique, Alimentation Electrique, Sensibilisation à la CEM 1, Energie et transfert thermique, Réseau électrique

Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins

deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours CEM

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE Elements fondamentaux	6		EvC	100	3	E	3*1h30	3	E	3*1h30	3	E	3*1h30
		UE Outils et méthodes de Simulation en CEM	6		EvC	100	3	E	3*1h30	3	E	3*1h30	3	E	3*1h30
		UE Méthologie CEM et protocoles de mesure	3		EvC	100	2	E+TP	1h30	2	E+TP	1h30	1	E	1h30
		UE Analyse des couplages dans les circuits courant fort /	6												
		EC 1 : Electronique de puissance et filtres Alimentation et filtres		0.33	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2: Résolution de problèmes CEM en électronique de puissance (CEM MA)		0.33	EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3 : Analyse du risque CEM dans les cartes électroniques		0.33	EvT	0	1	M	-	1	M	-	1	E	1h
		UE CEM et nouvelles technologies	3		EvC	100	2	E	2x1h30	2	E	2x1h30	2	E	2x1h30
		UE Anglais	3		EvC	100	3	E+O+A	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	M	-
			30			12									

4	A'	UE Méthodes numériques: applications professionnelles / recherche *	6		EvT	0	3	A+M+S	20'	3	A+M+S	20'	2	M+S	20'
		UE Mesures: applications professionnelles / recherche *	6		EvT	0	3	A+M+S	20'	3	A+M+S	20'	2	M+S	20'
	B'	UE Stage PFE	18		EvT	0	3	A+M+S	45'				2	M+S	45'
			30			0									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE anglais: A correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE "Méthodes numériques: applications professionnelles / recherche" et UE "Mesures: applications professionnelles / recherche: A correspond à une note attribuée par l'enseignant encadrant les projets

UE "stages PFE": nature de l'épreuve A: correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage et d'un échange avec ce dernier

*Les "UE Méthodes numériques: applications professionnelles / recherche" et "Mesure: applications professionnelles / recherche" sont des UE d'initiation à la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des TP des UEs

Simulation CEM, Méthologie CEM et protocoles de mesure

Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.				EvC										
	M1 Chimie				EvC										
	M1 EUPI				EvC										
	M2 Ing. Nucléaire				EvC										
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

EUPI

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Master mention Traitement du Signal et des Images

Parcours : Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed)

Parcours : Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETSYS)

Conseil de Gestion : 12/09/22

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **SARRY Laurent**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed)	SARRY Laurent	laurent.sarry@uca.fr
Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETSYS)	BERRY François	francois.berry@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique; dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire.	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.
Assiduité aux TD	Obligatoire.	Pour les UE dispensées en CM et en TD, 3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale. L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.
Assiduité aux TP	Obligatoire.	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 TechMed & SETSYS	12 semaines	à partir de mi-mars
M2 TechMed & SETSYS	20 semaines	à partir de mi-février

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1/M2 Imagerie et technologie pour la médecine (TechMed)

SARRY Laurent

M1/M2 Systèmes embarqués pour le traitement du signal, des images et du son (SETSYS)

BERRY François

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours TechMed				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	2 / 3 / 6 / 8	12	B	C
B	4 / 5	9	A	C
C	1 / 7 / 9	9		A et B
A'	1 / 2 / 3 / 4	12		B'
B'	Stage ou TER	18		A'

Master 2 - Parcours TechMed				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	4 / 5 / 6 / 7	12	B	C
B	3 / 8	6	A	C
C	1 / 2 / 9 / 10	12		A et B
A'	1 / 2 / 3	9		B'
B'	Stage	21		A'

Master 2 - Parcours TechMed médecins				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	1 / 2 / 3 / 4	12		B'
B'	Stage	21		A

Master 2 - Parcours TechMed double cursus				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux	Compense	Ne compense pas
A	1 / 2 / 3 / 4	12		B
B	Stage	21		A

Master 1 - Parcours SETSIS				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
Bloc A	10, 24	6	-	Blocs B, C, D, E, F
Bloc B	16, 17	9	-	Blocs A, C, D, E, F
Bloc C	12, 14,20	6	-	Blocs A, B, D, E, F
Bloc D	11, 15, 22	9	-	Blocs A, B, C, E, F
Bloc E	13, 18, 21, 23	12	-	Blocs A, B, C, D, F
Bloc F	25	15	-	Blocs A, B, C, D, E

Master 2 - Parcours SETSIS				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
Bloc A	30, 31, 36	9	-	Blocs B, C, D, E, F
Bloc B	33, 34	6	-	Blocs A, C, D, E, F
Bloc C	35, 37	6	-	Blocs A, B, D, E, F
Bloc D	38, 39, 40	6	-	Blocs A, B, C, E, F
Bloc E	32, 41, 42	9	-	Blocs A, B, C, D, F
Bloc F	43	21	-	Blocs A, B, C, D, E

Master 2 - Parcours SETSIS double cursus				
Intitulé des blocs de Compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A/A'	UE semestre 3 & 4 (hors stage)	12		B'
B'	Stage	21		A/A'

MASTER 1 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale						RSE avec aménagement des exam			2 ^{de} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	C	UE 1 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	E O	1h 10'	2	E O	1h 10'	1	E	1h
	A	UE 2 : Programmation Python / C++	3		EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E	30' 1h30	1	TP	1h30
		UE 3 : Outils numériques pour l'IA	3		EvC	100	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30
	B	UE 4 : Traitement du signal	6		EvC EvT	75	3 CC 1 ET	3 TP E	3*1h30 1h30	3 1	3 TP E	3*1h30 1h30	3 1	3 TP E	3*1h30 1h30
		UE 5 : Image et vision par ordinateur	3		EvC	100	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30
	A	UE 6 : Microcontrôleurs	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	C	UE 7 : Robotique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E M	1h30 -	2	E O	1h30 30'
	A	UE 8 : Gestion de projet	3		EvC	100	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'
	C	UE 9 : Automatique / mécanique	3		EvC	100	3	2TP 1E	2*1h 1h	3	2TP 1E	2*1h 1h	3	2TP 1E	2*1h 1h
			30												

2	A'	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	- 15'	1	O	15'	1	O	15'
		UE 2 : Développement terminal mobile et objets connectés	3		EvC	100	2	TP	2*1h30	2	TP	2*1h30	2	TP	2*1h30
		UE 3 : C++ avancé et programmation parallèle	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 4 : Analyse de données médicales et Machine Learning	3		EvC	100	2	E M	2h -	2	E M	2h -	1	E	1h30
	B'	UE 5 : Stage ou TER	18		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Semestre 2

UE 5 : nature de l'épreuve "Autre" : rapport de stage

* UE d'initiation à la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants : UE 4, 5, 6, 7 et 9 : TP comportant du matériel spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrée ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	C	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	- 15'	1	O	10'	1	O	15'
		UE 2 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	3	M+S E	45' 1h	3	M+S E	45' 1h	1	E	1h
	B	UE 3 : Apprentissage et Deep Learning	3		EvC	100	2	E	2*2h	1	E	2h	1	E	1h30
	A	UE 4 : Librairies de développement image	3		EvC	100	2	TP A	3h -	2	TP A	1h30 -	1	TP	1h30
		UE 5 : Imagerie médicale *	3		EvC	100	3	E E M	1h 1h30 -	3	E E M	1h 1h30 -	1	E	1h30
		UE 6 : Instrumentation imagerie RMN	3		EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	1	E	1h30
		UE 7 : Traitement d'images médicales *	3		EvC	100	3	E E M	1h 1h30 -	3	E E M	1h 1h30 -	1	E	1h30
	B	UE 8 : Analyse de données médicales et Deep Learning	3		EvC	100	3	E 2M	2h -	3	E 2M	2h -	1	E	1h30
	C	UE 9 : Connaissances médicales	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		UE 10 : Environnement, droit, innovation pour la Santé	3		EvC	100	3	2M E	- 1h	3	2M E	- 1h	1	E	1h30
			30												

4	A'	UE 1 : TP synthèse	3		EvC	100	2	A+M	-	2	A+M	-	1	M	-
		UE 2 : Diagnostic assisté par ordinateur *	3		EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	1	E	1h30
		UE 3 : Réalité virtuelle et simulation interactive personnalisée	3		EvC	100	3	2E M	2*1h30 -	3	2E M	2*1h30 -	1	E	1h30
	B'	UE 4 : Stage	21		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Semestre 3

UE 4 : nature de l'épreuve "Autre" : projet de développement en autonomie

Semestre 4

UE 1 : nature de l'épreuve "Autre" : projet en équipe

UE 4 : nature de l'épreuve "Autre" : rapport de stage

* UE d'initiation à la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 3 : TP comportant du matériel spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed) Adaptation aux étudiants internes médecine

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale						RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Techniques d'imagerie (Med)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		UE 2 : Thérapie guidée par l'image (Med)	3		EvC	100	2	E	2*1h30	2	E	2*1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Analyse de données médicales et Deep Learning	3		EvC	100	3	E 2M	2h -	3	E 2M	2h -	1	E	1h30
			9												
4	A'	UE 4 : Diagnostic assisté par ordinateur	3		EvC	100	2	E	2*1h	2	E	2*1h	1	E	1h00
	B'	UE 5 : Stage	21		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h00
			24												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Les UE 1 et 2 se substituent aux UE 5 et 7 et les UE 3 et 4 sont les mêmes que les UE 8 (semestre 3) et 2 (semestre 4) du parcours "normal". Les étudiants sont dispensés des autres UE.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :
UE 3 : TP comportant du matériel spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours Imagerie et Technologie pour la Médecine (TechMed) Adaptation aux étudiants ingénieurs en double cursus (Polytech et ISIMA)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Librairies de développement image	3		EvC	100	3	TP M+A	3h -	2	TP M+A	1h30 -	1	TP	1h30
		UE 2 : Imagerie médicale	3		EvC	100	3	E M	1h -	3	E M	1h -	1	E	1h30
		UE 3 : Traitement d'images médicales	3		EvC	100	3	E M	1h -	3	E M	1h -	1	E	1h30
			9												
4	A'	UE 4 : Simulation et Deep Learning	3		EvC	100	2	M	-	2	M	-	1	E	1h30
	B'	UE 5 : Stage	21		EvT	0	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			24												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

L'UE 4 se substitue à l'UE 8 et les UE 1, 2, et 3 sont les mêmes que les UE 4, 5 et 7 (semestre 3) du parcours "normal". Les étudiants sont dispensés des autres UE.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :
UE 4 : TP comportant du matériel spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 1 - Parcours Systèmes Embarqués pour le Signal, l'Image et le Son (SETSIS)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 10 : Projet et communication	3		EvC	100	3	A (vidéo O S	- 5' 10'	3	A (vidéo) O S	- 5' 10'	3	A (vidéo) O S	- 5' 10'
	D	UE 11 : Programmation Python / C++	3		EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30	1	TP	1h30
	C	UE 12 : Outils numériques pour l'IA	3		EvC	100	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30	2	TP E	1h30 1h30
	E	UE 13 : Microcontrôleurs	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	C	UE 14 : Apprentissage et Deep Learning	3		EvC	100	2	2E	2*2h	1	E	2h00	1	E	1h30
	D	UE 15 : Gestion de projet	3		EvC	100	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'
	B	UE 16 : Image et vision par ordinateur	3		EvC	100	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30	3	E 2TP	1h 2*1h30
	B	UE 17 : Traitement du signal	6		EvC EvT	75	3 CC 1 ET	3 TP E	3*1h30 1h30	3 1	3 TP E	3*1h30 1h30	3 1	3 TP E	3*1h30 1h30
	E	UE 18 : Stockage et transfert de données	3		EvC	100	2	E TP	2h 1h30	2	E TP	2h 1h30	2	E TP	2h 1h30
				30											

2	C	UE 20 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	- 15'	1	O	15'	1	O	15'
	E	UE 21 : Développement terminal mobile et objets connectés	3		EvC	100	2	TP	2*1h30	2	TP	2*1h30	2	TP	2*1h30
	D	UE 22 : C++ avancé et programmation parallèle	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	E	UE 23 : Programmation FPGA en VHDL	3		EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30
	A	UE 24 : Projet *	3		EvC	100	2	A (video) A (invest)	- -	2	A (video) A (invest)	- -	2	A (video) A (invest)	- -
	F	UE 25 : Stage	15		EvT	0	3	A (invest) +M+S	1h	3	A (invest) +M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

En cas d'évaluation continue. le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

* UE d'initiation à la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 - Parcours Systèmes Embarqués pour le Signal, l'Image et le Son (SETSIS)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 30 : Conception conjointe	3		EvC	100	3	2*E M	2*2h -	2	2*E M	2*2h -	1	E	2*2h -
	A	UE 31 : VHDL avancé	3		EvC	100	2	2M	-	2	2M	-	2	2M	-
	E	UE 32 : Linux embarqué	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	B	UE 33 : Traitement et Mastering du son	3		EvC	100	3	2E M	2*1h -	3	2E M	2*1h30 -	2	E	2*1h
	B	UE 34 : Traitement du signal sur cibles matérielles reconfigurables	3		EvC	100	2	E TP	1h 3h	2	E TP	1h 3h	1	E	2h
	C	UE 35 : Traitement d'image et vision par ordinateur avancé	3		EvC	100	2	E TP	1h 2h	2	E TP	1h 2h	2	E TP	1h 2h
	A	UE 36 : Modélisation System C	3		EvC	100	2	2M	-	2	2M	-	2	2M	-
	C	UE 37 : Librairies de développement image	3		EvC	100	3	TP M+A	3h -	2	TP M+A	1h30 -	1	TP	1h30
	D	UE 38 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	3	A (vidéo) E O	- 1h30 15'	3	A (video) E O	- 1h30 15'	3	A (vidéo) E O	- 1h30 15'
	D	UE 39 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	- 15'	1	O	10'	1	O	15'
			30												

4	D	UE 40 : Projet*	3		EvC	100	2	A (video finale) A (invest)	- -	2	A (video finale) A (invest)	- -	2	A (video finale) A (invest)	- -
	E	UE 41 : Architecture pour l'IA et le Traitement d'images	3		EvC	100	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -
	E	UE 42 : Programmation GPU, CUDA	3		EvC	100	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -
	F	UE 4 : Stage	21		EvT	0	3	A (invest) +M+S	1h	3	A (invest) +M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 3 : TP comportant du matériel spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

* UE d'initiation à la recherche

MASTER 2 - Parcours Systèmes Embarqués pour le Signal, l'Image et le Son (SETSIS) Adaptation aux étudiants ingénieurs en double cursus (Polytech et ISIMA)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Apprentissage et Deep Learning	3		EvC	100	2	E	2*2h	1	E	2h	1	E	1h30
		UE 2 : Traitement et Mastering du son	3		EvC	100	3	2E M	2*1h -	3	2E M	2*1h30 -	2	E	2*1h
		UE 3 : Traitement d'image et vision par ordinateur avancé	3		EvC	100	2	E TP	1h 2h	2	E TP	1h 2h	2	E TP	1h 2h
			9												
4	A'	Choix 1 parmi 2	3												
		UE 4(1) : Architecture pour l'IA et le Traitement d'images *	3		EvC	100	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -
		UE 4(2) : Programmation GPU, CUDA *	3		EvC	100	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -	2	E TP	30' -
	B	UE 43 : Stage	21		EvT	0	3	A+M+S	1h00	3	A+M+S	1h00	2	M+S	1h00
			24												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

*** Au semestre 4, l'étudiant doit choisir entre UE4(1) et l'UE4(2) suivant ses affinités.**

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.			EvC											
	M1 Chimie			EvC											
	M1 EUPI			EvC											
	M2 Ing. Nucléaire			EvC											
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

EUPI

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2022 - 2023

Master mention Automatique Robotique

Parcours :
* Mécatronique (MTN)
* Perception artificielle et Robotique (PaR)
* Industrie 4.0 (I4.0)

Conseil de Gestion : 12/09/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **THUILOT Benoit** ; benoit.thuilot@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Mécatronique (MTN)	TEULIERE Céline	celine.teuliere@uca.fr
Perception artificielle et Robotique (PaR)	AUFRERE Romuald	romuald.aufrere@uca.fr
Industrie 4.0 (I4.0)	CHINAL Gérald	gerald.chinal@braincube.com

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique ; dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire.	L'assiduité est obligatoire en CM, TD et TP. Elle est contrôlée par tous moyens (listes d'émargement, appel, vérification des cartes d'étudiants...) à chaque cours. De fait, cette obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.
Assiduité aux TD	Obligatoire.	Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée
Assiduité aux TP	Obligatoire.	Pour les UE dispensées en TP et intégralement évaluées en continu, chaque séance étant notée, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. Pour les UE dispensées en TP et évaluées par un examen terminal, l'étudiant est déclaré défaillant dès la première absence injustifiée sauf disposition spécifique envisagée avec le responsable de l'enseignement.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation, la note 0 est appliquée à l'épreuve et compte dans la moyenne. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.	

Stages

M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1	12 semaines	à partir d'avril
M2 MTN	20 semaines	à partir de février
M2 PaR	20 semaines	à partir de mars
M2 I4.0	formation en alternance	

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 Automatique Robotique

THUILOT Benoit

M2 Mécatronique (MTN)

TEULIERE Céline

M2 Perception artificielle et Robotique (PaR)

AUFRERE Romuald

M2 Industrie 4.0 (I4.0)

CHINAL Gérald

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE2 - UE3	12		B,C et A',B'
B	UE1 - UE4 - UE5	12		B,C et A',B'
C	UE6 - UE7	6		B,C et A',B'
A'	UE1 -UE2 - UE3	15		B,C et A',B'
B'	UE4 (stage ou TER)	15		B,C et A',B'

Master 2 - Parcours MTN				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE2 -UE3 - UE4	12		B,C et A',B'
B	UE1 - UE6	9		A,C et A',B'
C	UE5 - UE7 - UE8	9		A,B et A',B'
A'	UE1 - UE2	6		A,B,C et B'
B'	UE 3 (stage)	24		A,B,C et A'

Master 2 - Parcours PaR				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 à UE7	21		B et A'
B	U8 à UE10	9		A et A'
A'	UE1 - UE2 (projet - stage)	30		A et B

Master 2 - Parcours PaR double cursus				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	5 UEs choisies parmi UE1 à UE7	15		B et A'
B	UEs en équivalence des U8 à UE10	9		A et A'
A'	UE1 (stage)	30		A et B

Master 2 - Parcours I4.0				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE1 - UE2 - UE3 - UE4	12		B,C et A',B'
B	UE5 - UE6 - UE7	9		A,C et A',B'
C	UE8 - UE9 - UE10	9		A,B et A',B'
A'	UE1 -UE2 - UE3 - UE4	12		A,B,C et B'
B'	UE5 (stage ou TER)	18		A,B,C et A'

MASTER 1

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des e*amens			2 nd e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	B	UE 1 : Outils numériques pour l'IA	6													
		EC1 : Programmation Python/C++		0.5	EvC	100	2	E TP	30' 1h30	2	E TP	30' 1h30	1	TP	1h30	
		EC2 : Optimisation et IA		0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	
	A	UE 2 : Automatique, électronique, signal	9													
		EC1 : Automatique		0.2	EvC	100	2	TP M	1h30 -	2	TP M	1h30 -	2	TP O	1h30 30'	
		EC2 : Electronique		0.2	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	
		EC3 : Signal		0.6	EvC	100	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30	4	2 E 2 TP	2*1h30 2*1h30	
	A	UE 3 : Actionneurs I	3													
						EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	2	E O	1h30 30'
	B	UE 4 : Robotique	3													
						EvC	100	2	E M	1h30 -	2	E M	1h30 -	2	E O	1h30 30'
	B	UE 5 : Mécanique I	3													
						EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
C	UE 6 : Gestion de projet	3														
					EvC	100	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	2	E O	1h30 20'	
C	UE 7 : Culture d'entreprise	3														
					EvC	100	2	E O	1h 10'	2	E O	1h 10'	1	E	1h	
			30													
A'	UE 1 : Anglais	3														
					EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	15'	1	O	15'	

2	A'	UE 2 : Mécanique II	6												
		EC1 : Comportement des structures		0.5	EvC	100	2	2E	2*1h30	2	2E	2*1h30	2	2E	2*1h30
		EC2 : Conception mécanique		0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	A'	UE 3 : Automatismes	6												
		EC1 : Automates programmables industriels		0,425	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		EC2: Réseaux		0,575	EvC	100	3	2E S	2*1h 30'	3	2E S	2*1h 30'	3	2E S	2*1h 30'
	B'	Choix stage ou TER	15												
	B'	UE 4 : Stage	15		EvC	100	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
	B'	UE 4 : TER	15		EvC	100	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2nde session

UE Stage ou TER : **A** correspond à une note sur le travail accompli par le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du stage / TER. Cette note se reporte en 2nde session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2nde session si elles sont ≥ 10

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC comportant du matériel de TP spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours Mécatronique (MTN)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 1 : Capteurs, images, IA *	6												
		EC1 : Capteurs intelligents		0.5	EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		EC2: Image et vision par ordinateur		0.5	EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	A	UE 2 : Automatisation	6												
		EC1 : Automatique		0.5	EvC	100	2	TP M	1h30 -	2	TP M	1h30 -	2	TP O	1h30 30'
		EC2 : Automatismes		0.5	EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
	A	UE 3 : Actionneurs II	3		EvC	100	2	2E	2x1h30	2	2E	2x1h30	2	2E	2x1h30
	A	UE 4 : Mécanique III	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	C	UE 5 : Gestion de la qualité	3		EvC	100	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h	1	E	2h
B	UE 6 : Microcontrôleurs	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	
C	UE 7 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	O+M	10'	2	O+M	10'	2	M	-	
C	UE 8 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	10'	1	O	15'	
			30												
4	A'	UE 1 : TP synthèse	3		EvC	100	3	A+M+S	45'	3	A+M+S	45'	2	M+S	45'
		UE 2 : Innovation	3		EvC	100	3	E O+M	1h 15'	3	E O+M	1h 15'	1	E	30'
	B'	UE 3 : Stage	24		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* L'UE1 du semestre 3 constitue dans son contenu et son approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2nde session

UE TP de synthèse et UE Stage : **A** correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du TP de synthèse /du stage. Cette note se reporte en 2nde session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2nde session si elles sont ≥ 10

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC comportant du matériel de TP spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours Perception artificielle et Robotique (PaR)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc	Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
				évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
				Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
3	A	UE 1 : Outils mathématiques pour la robotique *	3		EvC	100	3	2E TP	2*1h 1h	3	2E TP	2*1h 1h	3	2E TP	2*1h 1h
		UE 2 : Modélisation de mécanismes, machines et robots *	3		EvC	100	3	2A 1E	- 1h30	3	2A 1E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Commande des systèmes robotiques *	3		EvC	100	3	3E	3*1h	3	3E	3*1h	3	3E	3*1h
		UE 4 : Perception multi-sensorielle *	3		EvC	100	2	2E	2*1h	2	2E	2*1h	2	2E	2*1h
		UE 5 : Apprentis sage pour la robotique *	3		EvC	100	2	2E	2*1h	2	2E	2*1h	2	2E	2*1h
		UE 6 : ROS et programmation *	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
		UE 7 : Vision artificielle *	3		EvC	100	2	E M	1h -	2	E M	1h -	2	E M	1h -
	B	UE 8 : Chaire pédagogique	3		EvC	100	≥ 2	A	-	≥ 2	A	-	1	E	1h
		UE 9 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	O/M	10'	2	O/M	10'	2	M	-
		UE 10 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	10'	1	O	10'
		30													
4	A'	UE 1 : Projet	3		EvC	100	3	A+M+S	45'	3	A+M+S	45'	2	M+S	45'
		UE 2 : Stage	27		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
		30													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

* Les UE1 à 7 du semestre 3 constituent dans leur contenu et leur approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ière} session sont conservées pour la 2^{nde} session

UE projet et UE Stage : **A** correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du projet /du stage. Cette note se reporte en 2^{nde} session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ière} session sont conservées pour la 2^{nde} session si elles sont ≥ 10

UE 2 et UE 8 : **A** correspond à un travail personnel

Pour l'ensemble des UEs sauf culture d'entreprise, les épreuves écrites de 2^{nde} session seront des oraux si le nombre d'étudiants concernés est inférieur ou égal à 3

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC comportant du matériel de TP spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours Perception artificielle et Robotique (PaR)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits (hors UE école ingénieur)

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Outils mathématiques pour la robotique	3		EvC	100	3	2E TP	2x1h 1h	3	2E TP	2x1h 1h	3	2E TP	2x1h 1h
		UE 2 : Modélisation de mécanismes, machines et robots	3		EvC	100	3	2A 1E	- 1h30	3	2A 1E	- 1h30	1	E	1h30
		UE 3 : Commande des systèmes robotiques	3		EvC	100	3	3E	3x1h	3	3E	3x1h	3	3E	3x1h
		UE 4 : Perception multi-sensorielle	3		EvC	100	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h
		UE 5 : Apprentissage pour la robotique	3		EvC	100	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h
		UE 6 : ROS et programmation	3		EvC	100	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30	2	E TP	1h 1h30
		UE 7 : Vision artificielle	3		EvC	100	2	E M	1h -	2	E M	1h -	2	E M	1h -
	UE 8 : UE cursus ingénieur	3					Modalités cursus ingénieur								
	B	UE 9 : UE cursus ingénieur	3				Modalités cursus ingénieur								
		UE 10 : UE cursus ingénieur	3				Modalités cursus ingénieur								
			30												
4	A'	UE 1 : Stage	30		EvC	100	3	A+M+S	1h				2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Les étudiants en double cursus font un choix de 5 UEs parmi les 7 ci-dessus. Ces étudiants ingénieurs en double cursus sont ainsi dispensés au total de 6 crédits ECTS.

Pour atteindre un volume global de 54 ECTS, des notes (équivalentes à 12 ECTS) sur des matières équivalentes aux UEs 8, 9 et 10 du parcours PaR classique sont récupérées dans leur établissement d'origine. En particulier sont récupérés des résultats sur une UE Anglais réalisée dans leur établissement d'origine

REMARQUES :

Les UE1 à 7 du semestre 3 constituent dans leur contenu et leur approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ière} session sont conservées pour la 2^{nde} session

UE Stage : **A** correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du projet /du stage. Cette note se reporte en 2^{nde} session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ière} session sont conservées pour la 2^{nde} session si elles sont ≥ 10

UE 2 : **A** correspond à un travail personnel

Pour l'ensemble des UEs sauf culture d'entreprise, les épreuves écrites de 2^{nde} session seront des oraux si le nombre d'étudiants concernés est inférieur ou égal à 3

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC comportant du matériel de TP spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours Industrie 4.0 (MTN)

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 60 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	Choix option 1 : 1 parmi 2	3												
		UE 1a : Automatisme I	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 1b : Programmation	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		Choix option 1 : 1 parmi 2	3												
		UE 2a : Automatique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 2b : Base de données	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 3 : Automatismes II	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 4 : Réseaux	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	B	UE 5: Machine learning *	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 6 : Deep learning *	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 7 : Etudes de cas en machine/deep learning *	3		EvC	100	2	M	-	2	M	-	2	M	-
	C	UE8 : Performance industrielle	3		EvC	100	2	2E	2x1h	2	2E	2x1h	1	E	2h
		UE 9 : Communication et gestion de projets	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	2	E O	1h30 15'	1	E	1h30
		UE 10 : Anglais	3		EvC	100	2	E O	1h30 15'	1	O	10'	1	O	15'
			30												
4	A'	UE1 : Microcontrôleurs et programmation embarquée	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 2 : Vision	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30

4	A'	UE 3 : Sécurité informatique	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
		UE 4 : Entrepôts de données et big data	3		EvC	100	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30	2	E TP	1h30 1h30
	B'	UE 5 : Stage	18		EvC	100	3	A+M+S	1h	3	A+M+S	1h	2	M+S	1h
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

*Les UE 5-6-7 du semestre 3 constituent dans leur contenu et leur approche une initiation à la recherche

Sur l'ensemble des UEs, les notes de CC ≥ 10 obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2^{nde} session

UE Stage : **A** correspond à une note sur le travail accompli par l'étudiant/le stagiaire, donnée en accord avec le tuteur du TP de synthèse /du stage. Cette note se reporte en 2^{nde} session sans modification.

Les notes sur le mémoire et/ou la soutenance obtenues lors la 1^{ère} session sont conservées pour la 2^{nde} session si elles sont ≥ 10

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC comportant du matériel de TP spécifique. Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

Service Commun des Langues Vivantes

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2022 - 2023**

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.				EvC										
	M1 Chimie				EvC										
	M1 EUPI				EvC										
	M2 Ing. Nucléaire				EvC										
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

Composante : EUPI

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2022 - 2023

Master ENERGIE

Conseil de Gestion : 12/09/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Emmanuel DUFFOUR**, emmanuel.duffour@uca.fr

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Energie	Emmanuel DUFFOUR	emmanuel.duffour@uca.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)		
Assiduité aux CM	Obligatoire	<p>Une absence à un enseignement, quelle que soit sa nature (CM, TD, TP), dûment justifiée auprès du Service de Scolarité dans un délai de 3 jours après le retour de l'étudiant n'a pas de conséquences. En cas de non-respect de cette consigne, l'absence est considérée comme injustifiée.</p> <p>3 absences injustifiées sont tolérées par semestre. Au-delà, l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : ses résultats ne sont pas calculés, et il ne peut valider l'UE, le semestre et l'année en évaluation initiale.</p> <p>L'étudiant est convoqué par le responsable de formation pour l'avertir de sa situation. Dans le cas où l'étudiant ne se rendrait pas à cette convocation, le jury de l'année en aura connaissance.</p>
Assiduité aux TD	Obligatoire	
Assiduité aux TP	Obligatoire	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.	
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	<p>Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations.</p> <p>Absence injustifiée => pas de neutralisation ou d'épreuve de substitution. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve.</p> <p>L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.</p>	

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 ENERGIE	3 mois	début avril à fin août
M2 ENERGIE	4 mois	début mars à fin septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation : Emmanuel DUFFOUR

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours ENERGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 5	24	A'	B et B'
B	UE 6, UE 7	6	B'	A et A'
A'	UE 8 à 12	21	A	B' et B
B'	UE 13	9	B	A' et A

Master 2 - Parcours ENERGIE				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A	UE 1 à 6	30	A'	B'
A'	UE 7, UE 8	12	A	B'
B'	UE 9	18		A et A'

L'année de M2 est validée si :

- la moyenne du bloc AA' (constituant un bloc enseignement) est supérieure ou égale à 10/20
- et si la moyenne du bloc B' est supérieure ou égale à 10/20
- et si la moyenne annuelle est supérieure ou égale à 10/20

MASTER 1 - Parcours ENERGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 1 Traitement du signal - Z446AU01	3		EvC	100	2	E TP	1h30 -	2	E TP	1h30 -	1	E	1h30	
	A	UE 2 Electronique et instrumentation - Z446AU02	6													
			EC 1 : Composants électroniques		0.33	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			EC 2 : Instrumentation et métrologie		0.33	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			EC 3 : Métrologie		0.33	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
	A	UE 3 Modélisation et méthodes numériques - Z446AU03	6													
			EC 1 : Mathématiques		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			EC 2 : Méthodes numériques pour la résolution d'EDP en EEEA		0.4	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
			EC 3 : Initiation au logiciel COMSOL		0.3	EvT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h30
	A	UE 4 Infotronique - Z446AU04	6													
			EC 1 : Labview		0.2	EvT	0	1	TP	2h				1	TP	2h
			EC 2 : Matlab		0.5	EvT	0	1	TP	2h				1	TP	2h
		EC 3 : SPICE		0.3	EvT	0	1	M	-				1	O	0h30	

A	UE 5 Alimentation électrique - Z446AU05	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	- 2h	3 1	TP E	- 2h	1	E	2h	
	UE 6 : Anglais	3		EvC	100	3	E+O+A	-	1	O	15'	1	O	15'	
	UE 7 Culture d'entreprise - Z4SCAU01	3		EvC	100	2	O+E	10' + 1h	2	O+E	10' + 1h	1	E	1h	
		30			12										
2	A'	UE 8 Transmission HF - Z446BU01	6		EvC	100	2	E E	1h30 30'	1	E	1h30	1	E	1h30
		UE 9 Sensibilisation à la CEM 1 - Z446BU04	3		EvC	100	3	1E 2TP	1h30 -	3	E TP	1h30 -	1	E	1h
		UE 10 : Energie 2	3		EvC	100	2	TP E	- 1h	2	TP E	- 1h	1	E	1h
		UE 11 Energie et transfert thermique - Z446BU02	3		EvC EvT	50	3 1	TP E	- 1h30	2 1	TP E	- 1h30	1	E	1h
		UE 12 Réseau électrique - Z446BU03	6		EvT	0	1 1	E TP	2h -				1	E	2h
	B'	UE 13 Stage ou Projet de Fin d'Etude - Z446BU05	9		EvT	0	1 1 1	A M S	- - 20'				1 1	M S	20'
		30			15										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE Stage PFE : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des TP des UEs

Traitement du Signal, Infotronique, Alimentation Electrique, Sensibilisation à la CEM 1, Energie et transfert thermique, Réseau électrique

Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

MASTER 2 - Parcours ENERGIE

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **18** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	3	E+O+A	-	1	O	15'	1	O	15'
		UE 2 : Culture d'entreprise	3		EvC	100	2	M+O	10'	2	M+O	10'	1	M	-
	A	UE 3 : Energétique du bâtiment	6												
		EC 1 : Energétique du bâtiment 1		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 2 : Energétique du bâtiment 2		0.5	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
	A	UE 4 : Energies renouvelables alternatives	6		EvC	100	3 1	E TP	3*1h30 2h	3 1	E TP	3*1h30 2h	1	E	2h
		UE 5 : Outils pour les systèmes énergétiques	6		EvC	100	2 2	TP E	- 2*1h	2 2	TP E	- 2*1h	1	O	30'
		UE 6 : Energie électrique pour l'industrie	6		EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
				30											
	4	A'	UE 7 : Energie, société et industrie	6		EvT	0	2	E	2*1h				1	E
UE 8 : Applications industrielles*			6		EvT	0	3	A+M+S	30'				2	M+S	30'
B'		UE 9 : Stage	18		EvT	0	3	A+M+S	40'				2	M+S	40'
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

UE Anglais : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'assiduité, émargement obligatoire ou dispositif équivalent

UE 9 Stage : nature de l'épreuve "Autre" : correspond à l'évaluation du travail à partir d'une fiche renseignée par le tuteur de stage

* UE d'initiation à la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des TP des UEs :

UE 4 : Energies renouvelables alternatives et UE 5 : Outils pour les systèmes énergétiques.

Les modalités proposées en remplacement dépendront du nombre de séances de TP qui auront été réalisées en présentiel et seront exposées aux étudiants au moins deux semaines avant l'épreuve.

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.				EvC										
	M1 Chimie				EvC										
	M1 EUPI				EvC										
	M2 Ing. Nucléaire				EvC										
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2022 - 2023

**Master mention Qualité, Hygiène,
Sécurité**

Parcours : Management intégré de la performance

Conseil de Gestion : 12/09/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Thierry CHAMBON**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M1 - parcours MIP "Management Intégré de la Performance"	Mme Katia ARAUJO DA SILVA Tel : 04.73.40.75.62	Katia.ARAUJO_DA_SILVA@uca.fr
M2 - parcours MIP "Management Intégré de la Performance"	M. Yann-Michel NELLIER Tel : Tel : 04.70.30.41.46	ymnellier@allier.cci.fr

Contact en scolarité : Dominique BRUGIERE (dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	obligatoire
Assiduité aux TD	obligatoire
Assiduité aux TP	obligatoire
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 mn minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation de l'épreuve pour le calcul de la moyenne de l'UE ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => Note de 0/20 à l'épreuve

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Stage de M1	de 4 mois à 6 mois (durée minimale 4 mois)	Mars - Août
Stage de M2	6 mois par alternance	Rythme d'alternance de 1mois/1mois de septembre à fin août

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référents "stage" pour la formation : stages.pac@uca.fr

référents pour les stages de M1 :

M. Hubert Routhe - email : hubert.routhe@uca.fr

Mme Katia ARAUJO DA SILVA - email : Katia.ARAUJO_DA_SILVA@uca.fr

référent pour les stages de M1 :

M. Yann-Michel NELLIER - email : ymnellier@allier.cci.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 - Parcours Management Intégré de la Performance				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
Bloc A : Culture d'entreprise, Management et Communication	UE1 - UE2 - UE3	9	B, D	
Bloc B : Conduite de Projet et Mesure (CPM)	UE5 - UE7 - UE8	12	A et D	
Bloc C : Système de Management de Qualité et de la Performance (SMQP)	UE4 - UE6	9		A, B, D et E
Bloc D : Santé Sécurité et Environnement	UE9 UE10	12	A, B	
Bloc E : Stage ou Développement du Champ de compétences en QSE	UE11	18		A, B, C et D

Master 2 - Parcours Management Intégré de la Performance				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
Bloc A : Management et Communication	UE12 - UE13	9	D	
Bloc C : Système de Management de Qualité et de la Performance (SMQP)	UE16 - UE18	9		A, D, E et F
Bloc D : Culture d'entreprise - Hygiène Santé et Sécurité au Travail (HSST)	UE17 - UE20 - UE15	12	A	
Bloc E : Système de Management de l'Environnement et des Risques (SMER)	UE14 - UE19	12		A, C, E et F
Bloc F : Stage ou Développement du Champ de compétences en QSE	UE21	18		A, C, D et E

MASTER 1 - Parcours Management intégré de la Performance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Anglais	3		EvC	100	≥2	E+O	1h+15'	≥2	E+O	1h+15'	1	O	15'
	A	UE 2 : Communication	3		EvC	100	≥2	E+O+A	1h+15'	1	E	1h	1	E	1h
	D	UE 3 : Économie et Droit	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	C	UE 4 : Fondamentaux d'un SMQ (Système de Management)	6		EvC	100	≥2	2E+M-S	2h+30'+30'	≥2	2E+M-S	2h+30'+30'	≥2	E+M-S	2h
	B	UE 5 : Démarche projet (Fondamentaux et outils)	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	C	UE 6 : Outils de la qualité et d'évaluation des processus	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 7 : Outils de Maîtrise des processus (MSP et Audits)	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	B	UE 8 : Science de la Mesure	6		EvC	100	≥2	2E+M	2h+30'	≥2	2E+M	2h+30'	2	1E	2h
			30												
2	D	UE 9 : Santé & Sécurité au travail	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	D	UE 10 : Management de l'Environnement	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	E	UE 11 : Stage d'application en entreprise	18		EvT		≥2	M+A+2O	30'+1h				-	-	-
			30												

* Type de contrôle (EvC ou EvC) et % de l'épreuve de contrôle continu indiqué entre parenthèse

REMARQUES

UE2 "A" pour évaluation en ligne orthodidacte

UE11 : "A" pour évaluation de l'entreprise

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 - Parcours Management intégré de la Performance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle*	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 12 : Anglais Professionnel	3		EvC	100	≥2	E+O	1h+30'	≥2	E+O	1h+30'	2	E+O	1h+30'
	A	UE 13 : Management des hommes et des équipes	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	E	UE 14 : Management des risques et des crises	6		EvT		1	E	2h				1	E	2h
	D	UE 15 : Prévention des risques professionnels	3		EvC	100	≥2	E+O	1h30+30'	≥2	E+O	1h30+30'	2	E+O	1h30+30'
	D	UE 17 : Innovation	6		EvT		2	E+S	2h+1h				2	E+S	2h+1h
	C	UE 18 : Référentiels qualité sectoriels	3		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30
	D	UE 20 : Intelligence Économique	3		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
			30												
4	C	UE 16 : Management de la performance	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	E	UE 19 : Développement Durable	6		EvC	100	≥2	E+O	2h+30'	≥2	E+O	2h+30'	2	E+O	2h+30'
	F	UE 21 : Stage d'application en entreprise	18		EvT		≥2	2O+M+S+A	2*30'+1h	≥2			-	-	-
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* Type de contrôle (EvC ou EvC) et % de l'épreuve de contrôle continu indiqué entre parenthèse

REMARQUES

UE21 : "A" pour évaluation de l'entreprise

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.				EvC										
	M1 Chimie				EvC										
	M1 EUPI				EvC										
	M2 Ing. Nucléaire				EvC										
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

EUPI

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**

Année universitaire 2022 - 2023

**Master Physique Fondamentale et
Applications**

Parcours : Parcours Nanophysique (NP)

Parcours : Univers et Particules (UP)

Conseil de Gestion : 12/09/2022

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : DONINI Julien

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
M2 - Parcours Nanophysique (NP)	DISSEIX Pierre	pierre.disseix@uca.fr
M2 - Parcours Univers et Particules (UP)	DONINI Julien	julien.donini@uca.fr
M1 - Parcours Nanophysique (NP)	SOLNYSHKOV Dmitry	dmitry.solnyshkov@uca.fr
M1 - Parcours Univers et Particules (UP)	MONTEIL Stéphane	monteil@in2p3.fr

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique, dominique.brugiere@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Pas de contrôle d'assiduité
Assiduité aux TD	Pas de contrôle d'assiduité
Assiduité aux TP	Controlée (feuille présence). L'étudiant sera déclaré défaillant à partir d'une absence non justifiée à moins qu'une disposition spécifique ne soit prévue pour l'UE concernée.
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 15 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => neutralisation ou épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. Absence injustifiée => pas de neutralisation. Pour les UE dispensées en TP et évaluées en continu, les séances pouvant donner lieu à une note en séance et/ou à un compte-rendu, une absence injustifiée entraîne un 0 à l'épreuve. L'obligation d'assiduité dispense les enseignants de prévenir de la tenue d'une épreuve d'évaluation continue.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
M1 (parcours NP et UP)	7 semaines	Avril-Juin
M2 (parcours NP et UP)	3 mois	Février-Juin

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : stages.pac@uca.fr

M1 NP : Luc BIDEUX

M1 UP : Nicoleta PAUNA

M2 NP: Pierre Disseix

M2 UP: Julien Donini

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-4	30	A' et B'	
A' (S2)	UE 5-7	24	A et B'	
B' (stage)	UE 8	6	A et A'	

Master 2 - Parcours NP				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-6	30	A' et B'	
A' (S2)	UE 7-8	12	A et B'	
B' (stage)	UE 9	18	A et A'	

Master 2 - Parcours UP				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Compense	Ne compense pas
A (S1)	UE 1-5	30	A' et B'	
A' (S2)	UE 6-7	12	A et B'	
B' (stage)	UE 8	18	A et A'	

MASTER 1 PFA

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Électromagnétisme	9												
		EC 1: Optique		0.5	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2: Magnétisme		0.17	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 3: Optique avancée		0.17	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 4: Projets E-M		0.16	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
	A	UE 2 : Mécanique quantique	9												
		EC 1: Méthodes avancées		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 2: Mécanique quantique relativiste		0.3	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
		EC 3: Optique quantique		0.2	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h
		EC 4: Projets MQ		0.2	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-
	A	UE 3 : Phénomènes collectifs	9												
		EC 1: Physique Statistique & transitions de phases		0.45	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
		EC 2: Mécanique des fluides & astrophysique		0.25	EvT	0	1	E	2h				1	E	2h
	EC 3: Mécanique des solides déformables		0.15	EvT	0	1	E	1h				1	E	1h	
	EC 4: Projets PC		0.15	EvT	0	1	O	30'				n/a ¹	-	-	
A	UE 4 : Mathématiques-Informatique	3													
	EC 1: Mathématiques		0.7	EvT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	

		EC 2: Méthodes numériques	0.3	EvT	0	1	TP	1h			1	TP	1h
			30										
2	A'	UE 5 : Méthodes expérimentales	9										
		EC 1 : TP astrophysique	0.3	EvT	0	1	TP	3h			1	TP	30'
		EC 2 : Projets arduino	0.35	EvT	0	1	O	30'			1	O	30'
		EC 3: Projets instrumentation	0.35	EvT	0	1	M+O	30'			1	M+O	30'
	A'	UE 6 : Physique de la matière	9										
		EC 1 : Physique nucléaire	0.4	EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30
		EC 2 : Physique du solide	0.4	EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30
		EC 3: Ouverture : nucléaire et société, microscopie électronique	0.2	EvT	0	1	O	30'			n/a ¹	-	-
	A'	UE 7 : Choix de spécialité (NP/UP)	6										
		UE 7a : Nanophysique	6		EvT	0	1	E	3h			1	E
A'	UE 7b : Univers et particules	6											
	EC1: Epreuve spécialité	0.8	EvT	0	1	E	3h			1	E	3h	
	EC2: Travaux pratiques	0.2	EvT	0	2	M+O	30'			n/a ¹	-	-	
B'	UE 8 : Stage en laboratoire ou en entreprise (+ évaluation compétences anglais)	6	1	EvT	0	1	MSA	30'			-	-	-
			30										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de stages, de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

UE 8 : UE d'Initiation à la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées

MASTER 2 PFA - Parcours NP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

3 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Professional Insertion & Project Supervision	3		EvC	100	2	E	-	2	E	-	1	E	1h
	A	UE 2 : Data Analysis & Statistics	6												
		EC 1: Data analysis with Python		0.5	EVT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Statistics		0.5	EVT	0	1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 3 : Numerical Simulations & Theoretical Modelling in Physics	6												
		EC 1: Finite difference time domain		0.25	EVT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h
		EC 2: Spectral methods		0.25	EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h
		EC 3: Monte-Carlo methods		0.25	EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h
		EC 4: Finite element method		0.25	EVT	0	1	TP	1h30				1	TP	1h
	A	UE 4: Light-Matter Interaction & Symmetries	6												
		EC 1: Light-Matter Interaction		0.5	EVT	0	2	E+O	1h30+30'				1	E	2h
		EC 2: Symmetries		0.5	EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h30
A	UE 5 : Nanostructures & Photonics-Plasmonics	6													
	EC 1: Physics of nanostructures		0.5	EVT	0	1	E+A ²	2h				1	E ou O ³	1h/15' ³	
	EC 2: Photonics-Plasmonics-Nano-Materials		0.5	EVT	0	1	E	1h30				1	E	1h30	

	A	UE 6 : Sensors	3		EvT		1	E	1h30			1	E	1h30
			30											
4	A'	UE 7 : Epitaxy & Interfaces	6											
		EC 1: Epitaxy, quantum methods in solids		0.5	EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30
		EC 2: Surfaces, Interfaces		0.5	EvT	0	1	E	1h30			1	E	1h30
	A'	UE 8 : Exp. Techniques of Elaboration and Analysis. Seminars	6		EvT	0	3	TP	3x4h			n/a ¹	-	-
	B'	UE 9 : Research Internship (+ English skills)	18		EvT	0	1	MSA	30'				-	-
			30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de stages, de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

² 4 devoirs maison comptant pour 25% de la note finale, 75 % de la note pour l'examen écrit.

³ 1 oral de 15 mn si moins de 2 étudiants

UE 9 : UE d'Initiation à la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 8 : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE 3 : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

MASTER 2 PFA - Parcours UP

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 0 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Data Analysis & Statistics	6												
		EC 1: Data analysis with Python		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Statistics		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 2: Data Mining & ML	6												
		EC 1: Data mining		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Machine learning		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 3: Detectors - Experimental projects	6												
		EC 1: Detectors		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Experimental projects		0.5	EvT	0	1	OM	30'				n/a ¹	-	-
	A	UE 4: Symmetries & Particle Physics	6												
		EC 1: Symmetries		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Introduction to particle physics		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
	A	UE 5: Quantum Field Theory & Quantum ChromoDynamics	6												
		EC 1: Quantum field theory		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	0	30'
		EC 2: Quantum chromodynamics		0.5	EvT	0	1	E	3h				1	0	30'
			30												

4	A'	UE 6: Electro-Weak Physics	6												
		EC 1: QED et théories de jauge		0.3	EvT	0	1	E	1h				1	O	30'
		EC 2: Modèle Standard Electrofaible		0.35	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'
		EC 3: Physique des neutrinos et transitions de quarks		0.35	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'
	A'	UE 7: General Relativity & Cosmology	6												
		EC 1: General Relativity		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'
		EC 2: Cosmology		0.5	EvT	0	1	E	1h30				1	O	30'
	B'	UE 8 : Research Internship (+ English skills)	18		EvT	0	1	M+S+A	30'				n/a ¹	-	-
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale. E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

¹ Les notes de stages, de projets et travaux pratiques sont reconduites en seconde session.

La note de stage comprend l'évaluation d'un mémoire (M, rapport de stage), de la présentation du travail lors de la soutenance (S) et la note attribuée par l'encadrant(e) du stage (A).

UE 8 : UE d'Initiation à la recherche

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE 3 : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

Service Commun des Langues Vivantes

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

Masters de Sciences - LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	LCC/LCSH: N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN PSSSE: Thomas HASTINGS STAPS: Morganne SHELFORD SCIENCES: N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :
 Mme Hélène SEGAUD
 helene.segaud@uca.fr
 Mme Aurélie BROSE
 aurelie.brosse@uca.fr
 M. Luc LEBARD
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	
Assiduité aux TD	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2	UE Anglais	3													
	M1 Sciences du méd.				EvC										
	M1 Chimie				EvC										
	M1 EUPI				EvC										
	M2 Ing. Nucléaire				EvC										
		3													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC